QUEEN
HC.
120
.C63
A16
1979/80

Corporate Affairs Canada
et Corporations Canada

Annual Report

Consumer and Corporate Affairs Canada

for the year ended
March 31, 1980

Rapport annuel

Consommation et Corporations Canada

pour l'exercice clos
le 31 mars 1980

COMMUNICATIONS

Canada

Queen
HC
120
.C63
A16
1979/80

Consumer and Corporate Affairs Canada
Hon. André Ouellet, Minister

Consommation et Corporations Canada
L'hon. André Ouellet, Ministre

Minister of Supply and Services Canada 1980
Catalogue Number: RG 1-1980
ISBN: 0-662-51183-2

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1980
Numéro de catalogue: RG 1-1980
ISBN: 0-662-51183-2

For Consumer and Corporate Affairs Canada, 1979-80 was a culminating year in the process of structural reorganization to achieve greater managerial efficiency while remaining sensitive to the needs of the public.

Key changes resulting from the streamlining of operations during the year included the consolidation of the Bureau of Corporate Affairs and the Bureau of Intellectual Property into a single unit, the Bureau of Corporate Affairs, since the legislative burden which had initially required the division in operations was almost completed.

In recognition of the need for close co-operation between headquarters and field staff in formulating policy and responding to consumers' concerns, most of the Bureau of Field Operations was integrated with the Bureau of Consumer Affairs. As well, the Bureau was joined by the Food Policy Group, reflecting their natural community of interest in policy advocacy for consumers within government and in research activity.

In line with this objective of improved efficiency, the department continued to work with the provinces in discussing areas which currently involve both levels of government.

Following the decision to turn certain of the department's activities over to the private sector, legislation was introduced to allow accredited agents to inspect electricity and gas meters. In addition, bankruptcy and insolvency legislation was tabled and amendments to the Trade Marks Act and the Patent Act were prepared. Since Parliament was dissolved before these could be considered, they will be reintroduced during the next Parliament.

The Tax Rebate Discounting Act was in effect for its first year in 1979. In co-operation with provincial counterparts and the Royal Canadian Mounted Police, the department was able to take decisive action in protecting consumers who rely on discounters to receive cash for their income tax refund claims.

Consommation et Corporations Canada a procédé en 1979-80 à un réaménagement de ses structures en vue d'accroître l'efficacité de sa gestion, tout en demeurant attentif aux besoins du public.

Parmi les innovations majeures, découlant de la rationalisation des opérations, on note la fusion du Bureau des corporations et du Bureau de la propriété intellectuelle en un seul bureau, le Bureau des corporations, puisque le long travail législatif à l'origine de la séparation des opérations touchait presque à sa fin.

Vu le besoin d'étroite collaboration entre l'administration centrale et le personnel régional en matière de formulation de politiques et de services aux consommateurs, on a intégré les Opérations extérieures au Bureau de la consommation. Le Bureau a aussi accueilli le Groupe de la politique alimentaire, avec lequel il a des intérêts communs évidents pour la mise en œuvre de politiques favorables aux consommateurs au sein du gouvernement, ainsi que pour la recherche.

Toujours pour améliorer son efficacité, le Ministère a continué à travailler avec les provinces dans des domaines qui touchent actuellement les deux niveaux de gouvernement.

Suite à la décision de s'en remettre au secteur privé pour certaines activités du Ministère, on a proposé des mesures législatives afin de permettre à des agents autorisés d'inspecter des compteurs à gaz et d'électricité. Le Ministère a aussi déposé des projets de loi sur la faillite et l'insolvabilité et proposé des amendements à la Loi sur les marques de commerce et à la Loi sur les brevets. Le Parlement ayant été dissous avant que ces projets de loi n'aient été débattus, ces derniers seront présentés à nouveau à la prochaine session du Parlement.

C'est aussi au cours de 1979 que la Loi sur la cession du droit au remboursement en matière d'impôt est entrée en vigueur. En collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada et ses homologues provinciaux, le Ministère a pu prendre de sérieuses mesures pour la protection des consommateurs qui s'en remettent à des escompteurs afin d'obtenir du comptant pour les remboursements d'impôt qui leur sont dus.

The department's Consumer Debtor Referral Program underwent several changes, one of the most significant being the establishment of a guideline guaranteeing bankrupts a more reasonable share of their net income to meet their needs and those of their dependents before paying creditors.

The following report presents a bureau-by-bureau outline of these and other departmental activities carried out during the fiscal year.

Le programme de virement des faillites de consommateurs a subi quelques changements, dont le plus important est sans doute la création de lignes directrices garantissant aux personnes qui ont fait faillite une partie plus raisonnable de leur revenu net afin de subvenir à leurs besoins et à ceux des personnes dont ils ont charge, avant de payer les créanciers.

Les pages qui suivent contiennent un compte rendu des activités de chaque bureau et de celles du Ministère au cours de l'exercice financier.

6	Officers of the Department
9	Bureau of Consumer Affairs
23	Bureau of Corporate Affairs
43	Bureau of Competition Policy
47	Coordination Directorate
53	Office of the Registrar General
59	Services

6	Cadres du ministère
9	Bureau de la consommation
23	Bureau des corporations
43	Bureau de la politique de concurrence
47	Direction générale de la coordination
53	Bureau du registraire général
59	Services

Department of
Consumer and Corporate Affairs Canada
March 31, 1980

Place du Portage, Phase I
50 Victoria Street
Hull, Québec
Mailing address:
Ottawa, Ontario K1A 0C9

Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada	The Honourable André Ouellet
Parliamentary Secretary	A. Nicholson
Deputy Minister	G. Post
Bureau of Competition Policy	
Assistant Deputy Minister and Director, Investigation and Research	R.J. Bertrand
Senior Deputy Director	R.M. Davidson
Deputy Director, Legal	J.C. Thivierge
Director, Resources	G. Lermer
Director, Manufacturing	Vacant
Director, Services	G.D. Orr
Director, Legislative Development and International Programs	Vacant
Director, Marketing Practices Branch	K.G. Decker
Research Coordinator	D.F. McKinley
Bureau of Consumer Affairs	
Assistant Deputy Minister	K. Francoeur Hendriks
Director, Product Safety Branch	J.W. Black
Director, Consumer Fraud Protection Branch	R. McKay
Director, Legal Metrology Branch	J. Quigley
Director, Consumer Research and Evaluation Branch	G. Hiscocks
Director, Consumer Services Branch	I. Percy
Director, Management Services	M. Wadsworth
Regional Directors	
Atlantic Region	R. Moir
Québec Region	R. Rusinek
Ontario Region (Acting)	W.A. Empke
Prairie Region (Acting)	H.H. Foulds
Pacific Region	M.J.C. Monaghan
Bureau of Corporate Affairs	
Assistant Deputy Minister	D.E. Bond
Director, Corporate Research Branch	Vacant
Director and Superintendent of Bankruptcy	J. Brazeau
Director, Corporations Branch	F.H. Sparling
Commissioner of Patents and Director General of Patents and Copyright	J.H.A. Gariépy
Assistant Commissioner of Patents	J.A. Brown
Registrar of Trade Marks	R. Carson
Director, Copyright and Industrial Design Branch (Acting)	B. Bloor
Director, Research and International Affairs	F. Hay
Director, Technical Advisory Services	E.C. Burns
Coordination Directorate	
Director General (Acting)	R. Gagnon
Departmental Secretary (Acting)	J. Gariépy
Director, Operations Review	H. McIlroy
Special Advisor Regulatory Review	D.B.R. Murphy
Senior Research Coordinator	J.P. Toupin
Director, Communications Service (Acting)	J.W. MacLeod
Planning Coordinator	B. Parks
Office of the Registrar General	
Assistant Deputy Registrar General	D.R. Taylor
Finance and Administration	
Director General	K.R. Murray
Departmental Comptroller	J. McCarthy
Director, Information Systems Branch	S.H. Talbert
Legal Branch	
Director	Lawson A.W. Hunter
Personnel	
Director	R.M. Laframboise

Ministère de Consommation
et Corporations Canada
au 31 mars 1980

Place du Portage, Phase I
50, rue Victoria
Hull (Québec)
Adresse postale :
Ottawa (Ontario) K1A 0C9

Ministre de la Consommation et des Corporations	L'honorable André Ouellet
Secrétaire parlementaire	A. Nicholson
Sous-ministre	G. Post
Bureau de la politique de concurrence	
Sous-ministre adjoint et Directeur des enquêtes et recherches	R.J. Bertrand
Premier sous-directeur	R.M. Davidson
Sous-directeur, Législation	J.C. Thivierge
Directeur, Ressources	G. Lermer
Directeur, Fabrication	Vacant
Directeur, Services	G.D. Orr
Directeur, Développement législatif et programmes internationaux	Vacant
Directeur, Pratiques commerciales	K.G. Decker
Coordonnateur des recherches	D.F. McKinley
Bureau de la consommation	
Sous-ministre adjoint	K. Francoeur Hendriks
Directeur, Sécurité des produits	J.W. Black
Directeur, Répression des fraudes en consommation	R. McKay
Directeur, Métrologie légale	J. Quigley
Directeur, Recherche et évaluation	G. Hiscocks
Directeur, Aide aux consommateurs	I. Percy
Directeur, Services de gestion	M. Wadsworth
Directeurs régionaux	
Région de l'Atlantique	R. Moir
Région du Québec	R. Rusinek
Région de l'Ontario (par intérim)	W.A. Empke
Région des Prairies (par intérim)	H.H. Foulds
Région du Pacifique	M.J.C. Monaghan
Bureau des corporations	
Sous-ministre adjoint	D.E. Bond
Directeur, Recherche sur les corporations	Vacant
Directeur et Surintendant des faillites	J. Brazeau
Directeur, Corporations	F.H. Sparling
Commissaire des brevets et Directeur général des brevets et du droit d'auteur	J.H.A. Gariépy
Commissaire adjoint des brevets	J.A. Brown
Registraire des marques de commerce	R. Carson
Directeur, Droit d'auteur et dessins industriels (par intérim)	B. Bloor
Directeur, Recherche et affaires internationales	F. Hay
Directeur, Service de consultation technique	E.C. Burns
Direction générale de la coordination	
Directeur général (par intérim)	R. Gagnon
Secrétaire du ministère (par intérim)	J. Gariépy
Directeur, Examen des activités	H. McIlroy
Conseiller spécial, Examen de la réglementation et liaison	D.B.R. Murphy
Coordonnateur principal de la recherche	J.P. Toupin
Directeur, Service des communications (par intérim)	J.W. MacLeod
Coordonnateur, Planification	G. Parks
Bureau du registraire général	
Sous-registraire général adjoint	D.R. Taylor
Finances et administration	
Directeur général	K.R. Murray
Contrôleur du ministère	J. McCarthy
Directeur, Systèmes d'information	S.H. Talbert
Direction du contentieux	
Directeur	Lawson A.W. Hunter
Direction du personnel	
Directeur	R.M. Laframboise

Bureau of Consumer Affairs

Bureau de la consommation

The Bureau of Consumer Affairs ensures that consumer interests are represented in all government activities that affect the marketplace, and is involved with developing programs — often in co-operation with other government departments — for consumer protection and information.

The Bureau of Consumer Affairs experienced two significant organizational changes in 1979-80. The integration of much of Field Operations with the Bureau in January 1980 recognizes and encourages the close ties that are necessary between headquarters and the field in developing policy and carrying out programs. The addition of the Food Policy Group, formerly with the Co-ordination Branch, to the Bureau's Consumer Research and Evaluation Branch in September 1979 has been a major factor in the Branch's increasing involvement in policy advocacy within the federal government in addition to its ongoing research effort.

Consumer Services Branch

The first full year of administration of the Tax Rebate Discounting Act was completed, and the official launching of the Food Basics Program took place. The information programs of previous years were continued, including the successful completion of the Consumer Infotel Service.

Information Projects

The Food Basics Program was launched at three major conferences in conjunction with a food information kit from Agriculture Canada. The very positive response has resulted in constant use of the more than 200 kits available across the country on a free-loan basis from CCAC regional and district offices. Group leaders active in the field of consumer food information have found this audio-visual information package to be valuable not only as a tool for informing consumers but also as a resource for teaching those who are preparing to play a future role in this area.

On March 31, 1980, the Branch's pilot project, Consumer Infotel, was concluded. From its launch on January 8, 1979, until its completion, 60,360 calls were received in Vancouver and Victoria, British Columbia. Consumer Infotel, which operated in conjunction with the existing B.C. Health Information Tape Library, offered telephone callers a choice of 150 tapes covering a wide range of consumer-oriented topics. To hear a tape, a caller dialed a specific number, requested that the operator play a particular tape then listened to the message. It is anticipated that the results of this pilot project will be made available to interested parties.

Le Bureau de la consommation veille à ce que les intérêts des consommateurs soient pris en compte dans toutes les activités du gouvernement qui influent sur le marché, et élabore les programmes de protection et d'information du consommateur, souvent en collaboration avec d'autres ministères.

Le Bureau de la consommation a connu deux changements d'importance en matière d'organisation en 1979-80. Vu le besoin d'étroite collaboration entre l'administration centrale et les bureaux régionaux en matière d'élaboration de politiques et de mise en œuvre de programmes, les Opérations extérieures ont été intégrées au Bureau en janvier 1980. L'intégration du Groupe de la politique alimentaire, qui faisait antérieurement partie de la Direction de la coordination, à la Direction de l'évaluation et de la recherche en consommation, en septembre 1979, est venue raffermir le rôle de la Direction en ce qui a trait à la promotion de politiques au sein du gouvernement fédéral, en plus de ses activités permanentes de recherche.

Direction de l'aide aux consommateurs

Le présent exercice a marqué la première année complète d'application de la Loi sur la cession du droit au remboursement en matière d'impôt, ainsi que le lancement du programme « Bien choisir, bien manger ». Les programmes d'information des années antérieures ont été poursuivis, y compris le parachèvement avec beaucoup de succès d'Infotel en consommation.

Projets d'information

Le programme « Bien choisir, bien manger » a été lancé dans le cadre de trois grandes conférences, en même temps qu'une trousse documentaire sur l'alimentation fournie par Agriculture Canada. La réponse très positive du public s'est traduite par l'utilisation ininterrompue des quelque 200 trousses que CCC prête gratuitement par le biais de ses bureaux régionaux et de district. Les chefs de file dans le domaine de l'alimentation ont trouvé en cet outil audio-visuel une aide précieuse pouvant servir non seulement à renseigner les consommateurs, mais aussi à compléter la formation de ceux qui se dirigent vers ce secteur.

Le 31 mars 1980, prenait fin le projet pilote de la Direction connu sous le nom d'« Infotel en consommation ». Depuis son lancement le 8 janvier 1979, 60 360 appels ont été faits à Vancouver et à Victoria, en Colombie-Britannique. Grâce à ce programme, exploité en collaboration avec la banque magnétique d'information sur la santé de la Colombie-Britannique, le public pouvait avoir accès par téléphone à un recueil de 150 bandes couvrant une foule de sujets. Le consommateur n'avait qu'à composer le numéro et à demander qu'on lui passe la bande qui l'intéressait. On s'attend que les résultats de ce projet pilote seront communiqués aux parties intéressées.

In its third year of operation, Food Talk 1979-80, a departmental program funded under the Youth Job Corps Program of the Canada Employment and Immigration Commission, again proved to be an excellent vehicle for transmitting departmental information. The program, aimed at helping low-income consumers obtain better value and nutrition for their food dollar, consisted of 31 projects located across Canada and employed a total of 171 young people. Of the 31 projects, 20 were student summer projects and 11 were non-student, year-round projects. Much of the developmental work and revision was done within the Branch. This program continues to be a co-operative venture involving others in the department, both at headquarters and in the field, and in the public and private sectors.

The Branch participated in three programs related to product safety. Fifty-four students alerted 40,000 children about product safety in the home through the department's annual summer puppet program, starring Binkley and Doinkel, the two Martians, and Sniffer, the dog. The program was funded under the Youth Job Corps Program of the Canada Employment and Immigration Commission. In the second program, children in junior grades were exposed to the meaning of the department's hazardous product symbols through the Home Safe Home kit. To date, 5,000 of these kits have been distributed free of charge to interested schools across the country, following an agreement the department reached with the Council of Provincial Education Ministers. Thirdly, parents were supplied with information through the New Parent's kit on how to recognize and avoid hazards that could endanger children in the home. Approximately 200,000 of these kits were distributed by hospitals, public health units and departmental district offices.

Complaints and Enquiries

The Branch continued the department's policy of making every effort to direct consumers towards the most appropriate source of assistance, rather than becoming directly involved in disputes.

Representation of Consumer Interests

Branch officials attended a series of interdepartmental meetings to represent the interests of consumers in deliberations which could affect the future structure and function of federal regulatory bodies.

The Branch was also active in responding to the move towards the use of catalytic converters and unleaded gasoline by the automobile industry. Enquiries were carried out into the various economic and environmental factors associated with the use of the converters and with octane levels and engine compression.

Official representatives of the Branch participated in the meetings and discussions leading to the development of the terms and conditions for the six different construction phases of the Alaska Highway Natural Gas Pipeline.

Établi dans le cadre du programme de la Compagnie des jeunes travailleurs de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, le projet « Parlons alimentation » s'est de nouveau avéré, pour la troisième année consécutive, un excellent moyen de faire passer l'information du Ministère. Il vise à aider les consommateurs à faible revenu à se nourrir mieux et à moindre coût; il englobe pour l'ensemble du Canada 31 projets qui ont donné du travail à 171 jeunes, dont 20 projets d'été pour étudiants et 11 projets à l'année pour les jeunes travailleurs. Si l'élaboration et la révision se sont faites en majeure partie à la Direction, Parlons alimentation demeure malgré tout le fruit d'une collaboration au sein du Ministère, tant à l'administration centrale que dans les régions, et avec les secteurs public et privé.

La Direction a participé à trois programmes dans le domaine de la sécurité des produits. Tout d'abord, 54 étudiants ont pu sensibiliser 40 000 enfants à la sécurité des produits domestiques grâce au programme annuel de marionnettes du Ministère, mettant en vedette les petits martiens Plutus et Saturnien ainsi que le chien Flairaud. Encore une fois, le projet a été établi dans le cadre du programme de la Compagnie des jeunes travailleurs de la CEIC. Le deuxième programme consistait à faire connaître aux enfants du primaire les symboles des produits dangereux, au moyen de la trousse « Chez nous, pas de danger ». Jusqu'à présent, 5 000 trousses ont été distribuées gratuitement aux écoles intéressées à travers le pays, à la suite d'une entente conclue entre le Ministère et le Conseil des ministres provinciaux de l'éducation. Enfin, les parents ont pu trouver dans la trousse « Nouveaux parents » des conseils sur la façon de reconnaître et d'éliminer les sources de danger au foyer pour les enfants. Environ 200 000 trousses de ce genre ont été distribuées par les hôpitaux, les cliniques publiques et les bureaux de district du Ministère.

Plaintes et demandes de renseignements

Conformément à la politique du Ministère sous ce rapport, la Direction a continué d'orienter les consommateurs vers la source d'aide appropriée plutôt que de se mêler elle-même aux différends.

Intérêts du consommateur

Les représentants de la Direction ont participé à une série de réunions interministérielles afin de défendre les intérêts des consommateurs dans les délibérations qui peuvent avoir des répercussions sur le fonctionnement des organismes fédéraux de réglementation.

En outre, la Direction s'est penchée sur la question de l'adoption croissante, par les fabricants automobiles, du convertisseur catalytique et des moteurs à essence sans plomb. Des enquêtes ont eu lieu sur les divers facteurs économiques et écologiques reliés à l'usage des convertisseurs ainsi qu'à l'indice d'octane et à la compression des moteurs.

Par ailleurs, les mandataires de la Direction ont pris part aux réunions et discussions préparatoires sur les conditions devant régir les six étapes de la construction du pipeline de l'Alaska pour le transport du gaz naturel.

Tax Rebate Discounting Act

The Tax Rebate Discounting Act protects the rights and interests of people who use discounting services to obtain cash for refund claims on their income tax.

Under the law, a discounter is required to give his client at the time of the transaction at least 85 per cent of the estimated refund. It is an offence if the discounter charges more than 15 per cent. Every discounter is also required to provide the taxpayer and the Government of Canada with a true statement of each transaction, and inform the taxpayer of the actual amount received from the government.

The provisions of the Act were applied in 1979 by the Consumer Services Branch as administrator, the Marketing Practices Branch, various provincial counterparts, the Royal Canadian Mounted Police and the courts.

There were 10,919 transactions for 1978, of which 6,669 were confirmed (Schedule I filed) and 4,250 were suspected transactions (no Schedule I filed).

For the 6,669 transactions for which Schedule I was filed, the value of estimated refunds was almost four million dollars and taxpayers on average received immediately 85 per cent of this.

Enquiries were initiated into the activities of 56 suspected discounters. To March 31, 1980, this has resulted in 55 convictions through the laying of more than 139 charges under Sections 3(1), 4(1) and 4(2) of the Act, with fines totalling over $12,000 and restitution payments of over $15,500. Based on the evidence gathered under the authority of the Act, three charges were laid under provincial statutes, resulting in convictions and fines of $450. Several investigations are still underway, with the possibility of additional charges.

Consumer Help Offices

A Consumer Help Office is a co-operative venture between the department and a local voluntary community association. The general objective of the program is to make the department's consumer services more readily accessible to disadvantaged consumers. The following 14 offices were in operation as of March 31, 1980.

Deltassist Society, Delta,
British Columbia
Britannia Community Services Centre,
Vancouver, British Columbia
Humans on Welfare Society, Edmonton,
Alberta
Alexandra Centre Society, Calgary,
Alberta
Community Service Centre, Prince
Albert, Saskatchewan
Society for the Involvement of Good
Neighbours, Yorkton, Saskatchewan
Community Income Tax Service,
Winnipeg, Manitoba
International Centre, Winnipeg,
Manitoba

Loi sur la cession du droit au remboursement en matière d'impôt

Cette loi vise à protéger les droits et intérêts des personnes qui font appel à des escompteurs afin d'obtenir en espèces le montant de leur remboursement d'impôt.

Selon les dispositions de la Loi, un escompteur doit remettre à son client, au moment de la transaction, au moins 85 pour cent du remboursement prévu. Un escompteur qui réclame des frais de plus de 15 pour cent commet une infraction. Chaque escompteur doit aussi remettre au contribuable et au Gouvernement du Canada une déclaration conforme de chaque transaction, et informer le contribuable du montant réel reçu du gouvernement.

En 1979, la Loi a été mise en application par la Direction de l'aide aux consommateurs, à titre d'organisme responsable au premier chef, ainsi que par la Direction des pratiques commerciales, divers organismes provinciaux correspondants, la Gendarmerie royale du Canada et les tribunaux.

Sur un total de 10 919 transactions en 1978, 6 669 étaient conformes (Annexe I remplie) et 4 250 étaient douteuses (Annexe I non remplie).

Les 6 669 transactions accompagnées d'annexes remplies représentaient une somme de quatre millions de dollars en remboursements prévus, et les contribuables ont en général perçu immédiatement 85 pour cent de ce montant.

Cinquante-six présumés escompteurs ont fait l'objet d'une enquête. Au 31 mars 1980, il en était résulté 55 condamnations pour plus de 139 chefs d'accusation en vertu des articles 3(1), 4(1) et 4(2), ainsi que des amendes totalisant plus de $12 000 et des paiements de restitution de plus de $15 500. À partir de preuves réunies en vertu de la Loi, trois accusations ont été portées devant les tribunaux provinciaux et se sont soldées par des verdicts de culpabilité et des amendes au montant de $450. Plusieurs autres enquêtes sont en cours et pourraient donner lieu à de nouvelles poursuites.

Bureaux d'aide aux consommateurs

Les Bureaux d'aide aux consommateurs sont le fruit d'une collaboration entre le Ministère et un organisme communautaire bénévole. Ce programme a comme objectif général de rendre les services d'aide du Ministère plus accessibles aux consommateurs défavorisés. Au 31 mars 1980, les 14 bureaux suivants offraient leurs services :

Deltassist Society, Delta
(Colombie-Britannique)
Britannia Community Services Centre,
Vancouver (Colombie-Britannique)
Humans on Welfare Society, Edmonton
(Alberta)
Alexandra Centre Society, Calgary
(Alberta)
Community Service Centre, Prince
Albert (Saskatchewan)
Society for the Involvement of Good
Neighbours, Yorkton (Saskatchewan)
Community Income Tax Service,
Winnipeg (Manitoba)
International Centre, Winnipeg
(Manitoba)

Downtown Community Citizens' Organization,
Windsor, Ontario
Italian Immigrant Aid Society,
Toronto, Ontario
Neighbourhood Information Centre,
Toronto, Ontario
Ville Marie Social Services,
Montréal, Québec
Centre d'information communautaire
et de dépannage, Montréal, Québec
South End Tenants' Association,
Saint John, New Brunswick

Funding of Consumer Groups (1979-80)

As in previous years, the objective of the program is to foster the development of the consumer movement by making funds available to organizations whose activities promote the general interest and welfare of Canadian consumers. Until this year, funding was made available in the form of grants. Reflecting the need for greater accountability and control of public funds, 1979-80 saw a change from grants to contributions. A further change to the program saw an emphasis on supporting specific projects of consumer groups rather than funding general operations. The following tables summarize the distribution of funds carried out this year:

Contributions Program 1979-80

National — Regional	
Consumers' Association of Canada	$315,930
Consumers' Association of Canada — RIP	150,000
Public Interest Advocacy Centre	150,000
Automobile Protection Association	40,000
Fédération des associations coopératives d'économie familiale	40,000
Canadian Toy Testing Council	12,000
Transport 2000	10,000
Groupe de recherche en consommation — Université de Montréal	4,000
Faculty of Law — University of Toronto	2,500
Allergy Information Association	1,650
Total	$726,080

Downtown Community Citizens' Organization,
Windsor (Ontario)
Italian Immigrant Aid Society,
(Ontario)
Neighbourhood Information Centre, Toronto
(Ontario)
Centre de services sociaux Ville-Marie,
Montréal (Québec)
Centre d'information communautaire
et de dépannage, Montréal (Québec)
South End Tenants' Association,
Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)

Aide financière aux groupements de consommateurs (1979-80)

À l'instar des années antérieures, ce programme veut favoriser l'essor des mouvements de consommateurs en mettant des fonds à la disposition de certains organismes qui visent à promouvoir le bien-être du consommateur canadien. Jusqu'à l'année dernière, cette aide était accordée sous forme de subventions. Étant donné la nécessité de rationaliser les dépenses et de mieux contrôler les deniers publics, on est passé en 1979-80 à la formule des contributions. On a aussi commencé à mettre l'accent sur certains projets mis de l'avant par les groupements de consommateurs, plutôt que d'en financer les activités générales. Les tableaux suivants donnent la répartition des fonds pour le présent exercice :

Programme d'aide financière 1979-80

National — Régional	
Association des consommateurs du Canada	$315 930
Association des consommateurs du Canada — RIP	150 000
Centre pour la promotion de l'intérêt public	150 000
Association pour la protection des automobilistes	40 000
Fédération des associations coopératives d'économie familiale	40 000
Conseil canadien d'expérimentation des jouets	12 000
Transport 2000	10 000
Groupe de recherche en consommation — Université de Montréal	4 000
Faculté de droit — Université de Toronto	2 500
Allergy Information Association	1 650
Total	$726 080

Local	
Pacific	
Pacific, Coquitlam	$ 10,000
Matsqui Abbotsford Community Services	1,500
Vernon Social Planning Council	1,500
South Okanagan Civil Liberties	1,500
Nelson Community Service	1,200
Powell River Civil Liberties	1,000
B.C. Nutrition Council	1,000
Total	$ 17,700
Prairie	
Family Money Management Counselling Service, University of Saskatchewan, Saskatoon	$ 24,000
Welfare Rights Centre, Regina	15,000
Consumer Information Service (CAC) Yellowknife	13,000
Consumers' Association of Canada, Winnipeg	12,000
Consumers' Association of Canada, Calgary	8,140
Total	$ 72,140
Ontario	
Peterborough Information Centre	$ 9,000
Information Oshawa	8,500
Information Oxford, Woodstock	6,000
Community Information Centre Haldimand-Norfolk, Simcoe	5,000
Contact Information and Referral, Midland	5,000
Timmins Credit Counselling of Cochrane	4,000
New Sudbury Community Service Centre	4,000
Community Information Centre, Kitchener	4,000
Information Niagara, Niagara Falls	3,000
Northend Information Service, Hamilton	3,000
Collingwood and District Information Centre	2,000
Share Info, Cobourg	2,000
Total	$ 55,500

Local	
Pacifique	
Pacific, Coquitlam	$ 10 000
Matsqui Abbotsford Community Services	1 500
Vernon Social Planning Council	1 500
South Okanagan Civil Liberties	1 500
Nelson Community Service	1 200
Powell River Civil Liberties	1 000
B.C. Nutrition Council	1 000
Total	$ 17 700
Prairies	
Family Money Management Counselling Service, Université de la Saskatchewan, Saskatoon	$ 24 000
Welfare Rights Centre, Regina	15 000
Consumer Information Service (ACC), Yellowknife	13 000
Association des consommateurs du Canada, Winnipeg	12 000
Association des consommateurs du Canada, Calgary	8 140
Total	$ 72 140
Ontario	
Peterborough Information Centre	$ 9 000
Information Oshawa	8 500
Information Oxford, Woodstock	6 000
Community Information Centre Haldimand-Norfolk, Simcoe	5 000
Contact Information and Referral, Midland	5 000
Timmins Credit Counselling of Cochrane	4 000
New Sudbury Community Service Centre	4 000
Community Information Centre, Kitchener	4 000
Information Niagara, Niagara Falls	3 000
Northend Information Service, Hamilton	3 000
Collingwood and District Information Centre	2 000
Share Info, Cobourg	2 000
Total	$ 55 500

Québec	
Coopérative des consommateurs de Montréal	$ 10,000
Fédération des Magasins Coop, Montréal	10,000
Association des consommateurs du Québec Inc. (ACQ)	5,000
ACQ — Québec Metropolitain	5,000
Service d'aide au consommateur, Shawinigan	5,000
ACQ — La Tuque	3,250
Association pour la protection des intérêts des consommateurs de la Côte-Nord Inc.	3,000
Action consommation services de Jean Talon	3,000
Centre de défense des consommateurs de l'Outaouais, Hull	3,000
Centre d'inspection et de prévention automobile de l'Estrie	3,000
Comité local d'animation sur la consommation, secteur de Gaspé Inc.	3,000
Regroupement des assistés sociaux des Îles Inc.	3,000
ACEF Rive Sud	2,750
ACEF de l'Estrie	2,000
Total	$ 61,000
Atlantic	
Centre de communication et d'information mobile, Bathurst, New Brunswick	$ 9,000
Information Metro Moncton	9,000
Paralegal Information Centre, Halifax	8,300
Centre de communication et d'information mobile, Bathurst, New Brunswick	4,000
Comité de justice sociale de Brantville, New Brunswick	2,000
Total	$ 32,300
Total Local	$238,640
Total Contributions	$964,720

Québec	
Coopérative des consommateurs de Montréal	$ 10 000
Fédération des Magasins Coop, Montréal	10 000
Association des consommateurs du Québec Inc. (ACQ)	5 000
ACQ — Québec Métropolitain	5 000
Service d'aide au consommateur, Shawinigan	5 000
ACQ — La Tuque	3 250
Association pour la protection des intérêts des consommateurs de la Côte-Nord Inc.	3 000
Action consommation services de Jean Talon	3 000
Centre de défense des consommateurs de l'Outaouais, Hull	3 000
Centre d'inspection et de prévention automobile de l'Estrie	3 000
Comité local d'animation sur la consommation, secteur de Gaspé Inc.	3 000
Regroupement des assistés sociaux des Îles Inc.	3 000
ACEF Rive Sud	2 750
ACEF de l'Estrie	2 000
Total	$ 61 000
Atlantique	
Centre de communication et d'information mobile, Bathurst (Nouveau-Brunswick)	$ 9 000
Information Métro Moncton	9 000
Paralegal Information Centre, Halifax	8 300
Centre de communication et d'information mobile, Bathurst (Nouveau-Brunswick)	4 000
Comité de justice sociale de Brantville (Nouveau-Brunswick)	2 000
Total	$ 32 300
Total local	$238 640
Total des contributions	$964 720

Consumer Research and Evaluation Branch

The Branch continues to conduct research on a variety of consumer related topics. In the four major study areas previously identified — consumer finance, product quality and liability for defective products, consumer decision-making and complaint behaviour, and consumer energy conservation — 1979-80 witnessed the completion of several research reports on a variety of issues.

In the area of consumer finance, work on life insurance, bankruptcy and credit behaviour was completed, and reports are expected in 1980-81. As well, the Branch began consideration of the consumer issues likely to emerge with electronic fund transfer systems, and papers were presented to the OECD and to the Federal-Provincial Task Force on Consumer Credit. More general concerns in product liability and credit were on the agenda for several meetings of the Federal-Provincial Task Force on Consumer Legislative Programs, through which the Branch continued its co-operation with the provinces.

A national survey of consumer satisfaction/dissatisfaction and complaint behaviour was completed, and the results are currently being analyzed in order to assess Canadians' experiences in consumer markets and to develop appropriate policy and program initiatives.

A major study on energy consumption and conservation patterns of Canadians was completed. The results of this as well as several other completed energy research projects will lay the foundation for consumer conservation policy development. This energy research is carried out under the aegis of the Interdepartmental Panel on Energy Research and Development.

Product Safety Branch

The Product Safety Branch develops policies, legislation and field inspection programs to identify hazards in consumer products, regulate where necessary, and ensure that dangerous products are removed from the market. During the fiscal year the Development Division of the Product Safety Branch completed seven projects, two of which were unscheduled and arose out of concern expressed by individuals, the media, or advocacy groups.

One unscheduled investigation concerned the release of asbestos fibres from the asbestos paper heat shields in some hand-held hair dryers and concluded that no danger could be proven to exist. The other, concerning the potential for explosion of 1.5 litre carbonated soft drink glass bottles, resulted in the banning of such bottles until safety standards are developed.

Direction de l'évaluation et de la recherche en consommation

La Direction continue d'effectuer des recherches sur divers sujets liés à la consommation. Dans les quatre grands domaines déjà définis — services financiers aux consommateurs, qualité des produits et responsabilité civile à l'égard des produits défectueux, processus décisionnel des consommateurs et comportement en matière de plaintes, et économie d'énergie par les consommateurs — l'année a été marquée par l'achèvement de plusieurs rapports aux sujets variés.

Dans le domaine des services financiers aux consommateurs, on a pu achever les travaux sur l'assurance-vie, les faillites et l'utilisation du crédit; les rapports devraient être présentés en 1980-81. En outre, la Direction s'est penchée sur les questions que soulèveront éventuellement les systèmes électroniques de transfert de fonds, et elle a présenté des documents sur ce sujet à l'OCDE ainsi qu'au Groupe de travail fédéral-provincial sur le crédit à la consommation. Des questions d'ordre plus général, relatives au crédit et à la responsabilité civile des fabricants, étaient à l'ordre du jour de plusieurs réunions du Groupe de travail fédéral-provincial sur les programmes législatifs, grâce auquel la Direction a pu poursuivre sa collaboration avec les provinces. Par ailleurs, on a achevé l'enquête nationale sur le niveau de satisfaction et le processus de plainte chez les consommateurs, et l'on étudie actuellement les résultats afin d'évaluer les expériences des Canadiens sur les marchés de consommation et de voir quels politiques et programmes devraient être mis en œuvre dans ce domaine.

Enfin, on a mis le point final à une étude importante sur les modes de consommation et d'économie d'énergie chez les Canadiens. Les résultats, ainsi que ceux de plusieurs autres projets sur l'énergie, serviront d'instruments de base à l'élaboration d'une politique d'économie énergétique. Ce travail de recherche s'effectue sous l'égide du Groupe interministériel de recherche et de développement sur l'énergie.

Direction de la sécurité des produits

La Direction élabore des politiques, des lois et des programmes d'inspection sur place afin de repérer les dangers présentés par les produits de consommation, de réglementer au besoin, et de faire retirer du marché les produits dangereux. Durant l'année financière, la Division des recherches a terminé sept projets, dont deux étaient imprévus et ont été mis sur pied en raison des inquiétudes exprimées par les particuliers, les media et les groupes de défense des consommateurs.

L'une de ces enquêtes non prévue au programme portait sur l'émission de particules d'amiante à partir du revêtement intérieur de certains sèche-cheveux; elle a permis de conclure à l'inexistance d'un danger prouvable. Quant à la seconde, sur les risques d'explosion des bouteilles de boissons gazeuses de 1,5 litre, il en est résulté l'interdiction de ce type de contenant jusqu'à ce que soient adoptées des normes de sécurité.

The five scheduled projects resulted in the regulation of cellulose insulation to limit its flammability and corrosiveness and set label requirements; the regulation of lighters with regard to unsafe burning characteristics and to set minimum structural integrity and labelling requirements; the regulation of fire warning devices to mandate applicable requirements contained in standards of the Underwriters' Laboratories of Canada; the establishment of voluntary labelling for artificial fire logs; and the preparation of submissions to the Ministerial Review Task Force on Motor Vehicle Crash Protection for Infant-Child Passengers.

Work progressed on the following: insulation materials, asbestos, hockey face protectors, life jackets, aerosol flammability, glazed ceramics, coffee percolators, matches, mattresses, products containing hydrofluoric acid, tempered glassware, typing correcting fluid, strollers and baby carriages, children's sleepwear, upholstered furniture and regulation review.

Work was begun on development of a Canadian accident reporting system, to provide a better information base on which to evaluate the safety of consumer products.

Consumer Fraud Protection Branch

The Branch develops policies, legislation and field inspection programs for a wide range of food and non-food products to prevent fraud and deception and to ensure that consumers have accurate and necessary information. The Branch consists of three divisions: Food, Agriculture and Products.

Food Division
This Division is responsible for all manufactured food products at levels of trade other than retail.

During the year, the Division evaluated 6,977 food labels and 15,307 radio and television advertisements for compliance with the legislation administered by the department.

Highlights of the year included the rendering by the Supreme Court of Canada of a decision which declared, as ultra vires the Parliament of Canada, the standards for light beer as established under the Food and Drugs Act. The implications on other standards necessitated the commencement of an interdepartmental review.

Major initiatives were undertaken in the development of a nutritional labelling and advertising program. Work was carried out on guidelines regarding the use of names to designate flavours in foods and country of origin for wines, and there was interdepartmental consultation on shipping containers and on storage and temperature regulations.

Agriculture Division
This Division is responsible for agricultural and other food products at the retail level of trade.

Les cinq projets prévus au programme ont donné les résultats suivants : réglementation des isolants cellulosiques (inflammabilité, résistance à la corrosion et étiquetage), réglementation des briquets (hauteur de la flamme, conception sécuritaire et étiquetage), réglementation des détecteurs de fumée afin de rendre obligatoires les normes de l'*Underwriters' Laboratories of Canada*, adoption de l'étiquetage volontaire pour les bûches synthétiques, et rédaction de documents à l'intention du Groupe de travail ministériel sur la protection des enfants en cas d'accidents de véhicules automobiles.

Des progrès ont été réalisés sur les points suivants : matériaux d'isolation, amiante, masques de hockey, gilets de sauvetage, inflammabilité des aérosols, produits en céramique émaillée, percolateurs, allumettes, matelas, produits à base d'acide fluorhydrique, articles en verre trempé, liquide correcteur (dactylographie), poussettes et landaus, vêtements de nuit pour enfants, mobilier rembourré, et examen de la réglementation.

On a commencé de travailler à l'établissement d'un système canadien de recensement des accidents, qui aura pour but de fournir une meilleure base d'information pour l'évaluation de la sécurité des produits de consommation.

Direction de la répression des fraudes

La Direction prépare des lois, des politiques et des programmes d'inspection sur place concernant une grande variété de produits alimentaires et autres, afin d'empêcher les manœuvres frauduleuses et de veiller à ce que les consommateurs reçoivent des renseignements exacts et pertinents. La Direction se compose d'une Division alimentaire, d'une Division des produits agricoles et d'une Division des produits.

Division alimentaire
Cette Division est responsable des aliments de transformation, à tous les niveaux autres que celui du détail.

Au cours de l'année, on a procédé à l'examen de 6 977 étiquettes et 15 307 annonces à la radio et à la télévision, pour s'assurer de leur conformité aux diverses lois dont le Ministère est responsable.

Parmi les faits saillants de l'année, mentionnons la décision de la Cour suprême du Canada déclarant hors de la compétence du Parlement les normes applicables à la bière légère en vertu de la Loi des aliments et drogues. Les répercussions sur les autres types de normes ont nécessité l'ouverture d'une étude interministérielle.

De grands pas ont été faits dans l'élaboration d'un programme d'étiquetage et d'annonce des produits alimentaires. On s'est penché sur la question de la désignation des essences utilisées dans les aliments et, pour les vins, celle des pays d'origine. De plus, on a procédé à des consultations interministérielles sur les conteneurs d'expédition ainsi que sur la réglementation relative à l'entreposage, et notamment à la température.

Division des produits agricoles
Cette Division est responsable, au niveau du détail, des produits agricoles et autres produits alimentaires.

During the year, the Division represented consumer interests with respect to various amendments and revisions made by Agriculture Canada to the Processed Fruit and Vegetable Regulations, Processed Poultry Regulations and the Egg Regulations. In co-operation with Agriculture Canada, the complete revision of the Dairy Product Regulations was finalized.

As well, it contributed to developing and completing standards for natural and processed cheeses under the Food and Drug Regulations.

The Division continued to resolve policy issues pertaining to the implementation of the national retail meat cut naming system initiated in 1978-79.

Work was initiated to redirect and strengthen the retail compliance program for fish and fish products.

A preliminary study of the incidence of misleading claims being made in restaurant menus was completed.

Products Division

This Division is responsible for all non-food items, including textiles, products made of precious metals, furs and all prepackaged non-foods.

Two separate proposals were made in Part I of the Canada Gazette to amend Section 31 of the Consumer Packaging and Labelling Regulations. The amendments were intended to ensure that prepackaged products which are not produced in Canada, and which bear the name and address of a Canadian dealer, would be identified as imported for or by that dealer unless the country of origin of the product is stated on the label.

A member of the Division represented the department on the Canadian General Standards Board Committee for the "Identification of Canadian-Made Products," which was set up in 1979 in support of the federal government's "Shop Canadian" campaign.

Following discussions, a formal working arrangement was arrived at with Health and Welfare Canada in the area of cosmetic products.

Amendments to the Textile Labelling and Advertising Regulations included the use of the terms "polyurethane" and "polyvinyl chloride." Piece goods (including narrow fabric) sold by mail order are now exempt from the requirement that a fibre content label accompany the goods, provided the fibre content is clearly indicated in a dealer's current mail order catalogue. The disclosure of fibre content "exclusive of ornamentation" is now provided for, on condition that the ornamentation constitutes less than five per cent of total fibre weight.

Proposed revisions to the Precious Metals Marking Regulations were revised based on public comment and reissued for further input by June 30, 1980.

The trade marks books used by inspectors for enforcement of the Precious Metals Marking Regulations were converted to microfiche, thus eliminating the more costly hard copy.

Cette année, elle s'est consacrée à la défense des intérêts du consommateur à l'occasion des modifications apportées par Agriculture Canada aux règlements sur les fruits et les légumes transformés, sur la volaille transformée et sur les œufs. En outre, elle a pu achever de concert avec Agriculture Canada la révision du Règlement sur les produits laitiers.

Par ailleurs, elle a participé à l'élaboration et au parachèvement des normes régissant les fromages naturels et transformés en vertu du Règlement sur les aliments et drogues.

Elle a aussi continué à résoudre les questions de principe relativement au système national lancé en 1978-79 pour la nomenclature des coupes de viande au niveau des détaillants. Certaines activités ont été consacrées à la réorientation et au renforcement du programme de conformité pour le commerce du poisson au détail.

Enfin, on a mis le point final à une étude préliminaire sur les indications trompeuses dans les menus de restaurants.

Division des produits

Cette Division est responsable de tous les produits non alimentaires, y compris les textiles, les métaux précieux, les fourrures et les articles préemballés.

Deux propositions différentes ont été formulées dans la Partie I de la Gazette du Canada en vue de modifier l'article 31 du Règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation. Ces modifications avaient pour but de s'assurer que tout article préemballé produit à l'étranger, mais qui porte le nom et l'adresse d'un fournisseur canadien, portera une mention indiquant qu'il est importé par (ou pour) ce fournisseur, sauf si le pays d'origine est indiqué sur l'étiquette.

L'un des agents de la Division a représenté le Ministère au sein du Comité de l'ONGC pour l'identification des produits fabriqués au Canada, que le gouvernement fédéral a mis sur pied en 1979 dans le cadre de sa campagne « Magasinons à la canadienne ».

Après discussion, on en est officiellement arrivé à une entente de procédure avec Santé et Bien-être social Canada au sujet des produits de beauté.

Les modifications apportées au Règlement sur l'étiquetage et l'annonce des textiles comprennent notamment l'utilisation des termes « polyuréthane » et « chlorure de polyvinyle ». Pour le tissu vendu à la pièce par correspondance (y compris le ruban), il n'est plus nécessaire d'indiquer la teneur en fibres sur l'étiquette, pourvu que cette indication figure clairement dans le catalogue (à jour) du commerçant. On a finalement inclus la possibilité d'indiquer la teneur en fibres « à l'exclusion des garnitures », à condition que ces dernières représentent moins de cinq pour cent du poids total du tissu.

Quant au Règlement sur le poinçonnage des métaux précieux, le projet de révision a été modifié à la lumière des observations reçues, avant d'être à nouveau diffusé pour commentaires jusqu'à la date limite du 30 juin 1980.

Afin de réaliser certaines économies, on a transposé sur microfiches les recueils de marques de commerce utilisés par les inspecteurs pour l'application du Règlement sur le poinçonnage des métaux précieux.

Legal Metrology Branch

The Branch continued to carry out its statutory obligation to examine thoroughly and approve weighing and measuring devices used in trade, and to calibrate for accuracy and certify test equipment used by industry, other government departments and the field inspection staff. In addition, the Branch provided field inspection programs, enforcement policies, and legislative developments related to weighing and measuring to protect consumers, and set national standards which facilitate commerce.

Weights and Measures Division

During the year, 19 weighing and measuring devices were granted approval for use in trade and over 20,000 calibrations were completed. The increasing complexity of the devices submitted for approval requires more extensive examinations to ensure that they cannot be used to perpetrate fraud.

A number of amendments to the Weights and Measures Regulations were published, including a new schedule for fees and charges. Fees have been abolished for regular field inspections of trade devices but charges for approval testing have been imposed to improve cost recovery and reduce collection costs.

Regulations were also published to co-ordinate the metric conversion of scales in retail food stores and sales of home furnishings and fabrics. The conversion of retail food scales was subsequently postponed for a minimum of one year from the originally planned start date of January 1, 1980.

The sharp increase in the prices of gold and other precious metals resulted in a re-examination of the limits of error allowed for trade in these commodities. New regulations were drafted aimed at increasing consumer protection.

The Division has continued to work closely with field inspection staff on a number of special investigative projects as well as on the routine device and commodity inspection designed to ensure equity of measurement in the marketplace.

Electricity and Gas Division

New legislation to permit the transfer of some of the department's duties and responsibilities to the private sector through the accreditation of meter shops was introduced but was not dealt with by Parliament. Requirements for such accreditation were prepared and discussed with industry and will be available when the required legislation is passed.

During the year, the Division evaluated and approved 55 electricity and gas measuring devices and calibrated 1,077 measurement standards. Increasing technical complexity in electricity and gas measuring devices is, in general, creating many problems for the laboratories as they attempt to maintain the required level of service to the major clients.

Direction de la métrologie légale

La Direction a poursuivi l'exécution de son mandat qui consiste à approuver les appareils de mesure d'usage commercial, ainsi qu'à étalonner et à certifier le matériel d'essai dont se servent l'industrie, les autres ministères et le personnel d'inspection régional. En outre, elle a assuré des programmes d'inspection sur place et des mesures coercitives, et elle a complété les dispositions législatives sur le pesage et le mesurage afin de protéger les consommateurs et d'établir des normes nationales pour faciliter le commerce.

Division des poids et mesures

Au cours de l'année, on a approuvé pour usage commercial 19 instruments de pesage et de mesure, et l'on a effectué plus de 20 000 étalonnages. À cause de la complexité croissante des instruments, il faut faire des examens très poussés pour s'assurer que ces instruments ne peuvent servir à des fins malhonnêtes.

Par ailleurs, on a publié un certain nombre de modifications au Règlement sur les poids et mesures, y compris un nouveau barème pour les frais. On ne perçoit plus de droits pour les inspections courantes dans les régions, mais on impose maintenant certains frais pour les essais de certification, dans le but d'améliorer et de rendre moins coûteux le processus de recouvrement. Un règlement a été promulgué afin de coordonner la conversion au système métrique des balances de détaillants ainsi que la vente de tissu et de meubles. Par la suite, la conversion des balances de détaillants a été retardée d'au moins un an, à compter du 1er janvier 1980, date prévue à l'origine.

En raison de l'augmentation spectaculaire du prix de l'or et des autres métaux précieux, il a fallu réexaminer la marge d'erreur autorisée pour ce type de produits. Un nouveau règlement a été préparé en vue de mieux protéger le consommateur.

La Division a maintenu son étroite collaboration avec le personnel d'inspection régional, pour la mise en œuvre des projets d'enquête spéciaux aussi bien que des inspections courantes destinées à préserver l'équité sur le marché canadien.

Division de l'électricité et du gaz

On a présenté de nouvelles mesures législatives pour transférer certaines fonctions du Ministère au secteur privé, grâce à l'accréditation d'ateliers de compteurs, mais le Parlement ne s'est pas encore penché sur la question. Les exigences pour une telle accréditation ont été rédigées et débattues avec l'industrie, et elles seront disponibles dès que la réglementation voulue aura été adoptée.

Au cours de l'année, la Division a approuvé 55 appareils de mesure de l'électricité et du gaz, et elle a effectué le calibrage de 1 077 normes de mesurage. La complexité croissante des appareils est source de nombreux problèmes pour les laboratoires, qui s'efforcent de maintenir le même niveau de service aux principaux clients.

Consumer Affairs: field activity	
Consumer Services	
Workshops, Presentations and Seminars	1,244
Complaints and enquiries	204,901
Weights and Measures	
Inspections — devices	262,323
— packages	172,854
Complaints and Enquiries	26,175
Convictions	33
Fines	$ 12,050.00
Electricity and Gas	
Inspections — meters	2,378,234
Commercial Installations	8,072
Complaints and Enquiries	13,206
Inequitable Billings	$1,882,834.00
Product Safety	
Inspections	12,183
Complaints and Enquiries	10,044
Convictions	—
Fines	—
Consumer Fraud Protection	
Inspections	37,583
Labels reviewed	5,953
Complaints and Enquiries	62,565
Convictions	98
Fines	$ 48,575.00

Bureau de la consommation : opérations extérieures	
Aide aux consommateurs	
Ateliers, exposés et séminaires	1 244
Plaintes et demandes de renseignements	204 901
Poids et mesures	
Inspections — instruments	262 323
— emballages	172 854
Plaintes et demandes de renseignements	26 175
Condamnations	33
Amendes	$ 12 050.00
Électricité et gaz	
Inspections — compteurs	2 378 234
Appareils commerciaux	8 072
Plaintes et demandes de renseignements	13 206
Facturation frauduleuse	$1 882 834.00
Sécurité des produits	
Inspections	12 183
Plaintes et demandes de renseignements	10 044
Condamnations	—
Amendes	—
Répression des fraudes	
Inspections	37 583
Étiquettes examinées	5 953
Plaintes et demandes de renseignements	62 565
Condamnations	98
Amendes	$ 48 575.00

Bureau of Corporate Affairs

Bureau des corporations

The Bureau is concerned with much of the general legal framework governing the orderly conduct of business under federal jurisdiction and with encouraging innovation by granting temporary legal monopolies to originators of inventive and creative works.

The Bureau of Corporate Affairs and the Bureau of Intellectual Property were amalgamated in October 1979, the combined bureaux being known as the Bureau of Corporate Affairs. This is a return to the original organization at the time the department was created in 1967. The amalgamation was effected because the legislative revision program in bankruptcy and insolvency, incorporation and securities market law had been virtually completed and separate bureaux were no longer necessary. As a result of the amalgamation, the research functions of the separate bureaux were also combined. The Technical Advisory Services Branch, part of the Bureau of Intellectual Property, was abolished on March 31, 1980, and branch operations were phased out or reallocated over the last six months of the year.

The Bureau of Corporate Affairs now consists of Bankruptcy, Corporations, the Patent Office, the Trade Marks Office, the Copyright and Industrial Design Office, and Research and International Affairs.

Bankruptcy Branch

The Bankruptcy Branch is the administrative designation for the Office of the Superintendent of Bankruptcy, who simultaneously holds the position of Director, Bankruptcy Branch. As of March 31, 1980, these duties entailed the supervision of 15 offices across the country and of the head office. The Superintendent of Bankruptcy performs a prime role in promoting confidence in and protecting the integrity of the credit system in Canada through: regulation of the insolvency process; licensing of trustees in bankruptcy; investigation of the conduct of bankrupts for possible offences under the Bankruptcy Act and/or the Criminal Code; and maintenance and dissemination of general and statistical information on insolvencies.

During 1979-80, there were 24,301 bankruptcies and 345 proposals (arrangements with creditors), which were accepted for filing with trustees appointed to administer them. This total includes 18,349 consumer bankruptcies with aggregate assets of approximately $105,616,000 and estimated liabilities of $337,987,500. The assets and liabilities declared in the 5,952 business bankruptcies amounted to $226,354,200 and $615,092,600 respectively. The 345 proposals made under the Bankruptcy Act accounted for $62,025,400 in assets and $110,911,550 in liabilities; these figures do not include the proposal of Abacus Cities Limited with over $470,000,000 of liabilities.

Le Bureau s'occupe de la majeure partie du cadre législatif qui régit la bonne conduite des affaires de compétence fédérale et favorise l'innovation en accordant des monopoles provisoires aux inventeurs et aux créateurs.

En octobre 1979, les services du Bureau de la propriété intellectuelle ont été intégrés au Bureau des corporations. Il s'agit d'un retour à la structure initiale, lorsque le Ministère a été créé en 1967. Il y a eu fusion parce que le programme de révision législative dans le domaine des faillites et de l'insolvabilité, de la constitution en société et de la législation sur le marché des valeurs mobilières était presque terminé et que des bureaux distincts n'étaient plus nécessaires. À la suite de la réorganisation, il a fallu combiner les services de recherche. La Direction du service de consultation technique, qui faisait partie du Bureau de la propriété intellectuelle, a été abolie le 31 mars 1980, et ses opérations ont été progressivement abandonnées ou confiées à d'autres services au cours du dernier semestre.

Le Bureau des corporations comprend maintenant les Faillites, les Corporations, le Bureau des brevets, le Bureau des marques de commerce, le Bureau du droit d'auteur et des dessins industriels, et la Direction de la recherche et des affaires internationales.

Direction des faillites

La Direction des faillites correspond, pour fins administratives, au Bureau du Surintendant des faillites. Le Surintendant remplit, par le fait même, les fonctions de Directeur. Au 31 mars 1980, ces fonctions concernaient la supervision de quinze bureaux répartis à travers le pays et celui de l'administration centrale. Le Surintendant joue un rôle important qui vise à assurer l'intégrité du système de crédit au Canada et à promouvoir la confiance par la réglementation du processus d'insolvabilité, l'octroi de licences aux syndics, les enquêtes sur l'administration des faillites relativement aux infractions éventuelles prévues par la Loi sur la faillite et/ou le Code criminel, et par l'élaboration et la publication des statistiques sur l'insolvabilité.

Au cours de 1979-80, il y eut 24 301 faillites, et 345 propositions de concordats avec les créanciers ont été produites, après approbation, aux syndics chargés de les administrer. Ce chiffre inclut 18 349 faillites personnelles dont l'actif totalise environ $105 616 000 et le passif environ $337 987 500. L'actif et le passif déclarés dans 5 952 faillites commerciales atteignent respectivement $226 354 200 et $615 092 600. Les 345 propositions faites en vertu de la Loi sur la faillite totalisent un actif de $62 025 400 et un passif de $110 911 550; ces chiffres ne comprennent pas la proposition de la société Abacus Cities Limited, dont le passif atteint plus de $470 000 000.

Branch Programs

The Bankruptcy Branch administers three operational programs: Compliance, Trustee Supervision and Debtor Services.

Compliance
The Compliance Program closely monitors the propriety of the bankruptcy process and ensures that corrective action is taken whenever warranted. Bankrupts are examined under oath and enquiries are conducted into complaints and allegations of offences or irregularities committed either before or after the declaration of bankruptcy. Substantiated complaints are sent to the Royal Canadian Mounted Police for further investigation and prosecution if so warranted.

Trustee Supervision
The Trustee Supervision Program is designed to promote a high standard of performance and professional conduct on the part of all trustees in bankruptcy and to maximize the return of money to creditors. This is accomplished by licensing trustees, setting standards of performance, carrying out both performance and financial audits of trustees' operations and providing remedial assistance to individual trustees to upgrade their standards of file administration. In serious cases of nonprofessional conduct or maladministration, disciplinary measures such as licence restriction or cancellation may be taken.

As of March 31, 1980, the Bankruptcy Branch was responsible for supervising 506 individual trustees and 53 corporate trustees. The National Auditing Group of the Branch was formed in August 1979, with five auditors conducting 21 cyclical audits, seven financial audits, nine special audits and four audits for cases involving serious irregularities. No disciplinary actions were taken against trustees during this fiscal year.

Debtor Services
The Debtor Services Program monitors the availability of bankruptcy services to ensure that all individuals who are in genuine need of bankruptcy services have access to them, notwithstanding their ability to pay.

Programmes de la Direction

La Direction des faillites administre trois programmes opérationnels : le Contrôle, la Supervision des syndics et le Service aux débiteurs.

Contrôle
Le programme de contrôle veille étroitement à la pertinence du processus de faillite et à la prise de mesures correctives lorsqu'il le faut. Les faillis sont interrogés sous serment et des enquêtes sont menées lorsqu'il y a des plaintes et des allégations d'infractions ou d'irrégularités commises avant ou après la déclaration de faillite. Lorsque les plaintes sont justifiées, les cas sont soumis à la Gendarmerie royale du Canada qui mène une enquête plus exhaustive, et intente, s'il y a lieu, des poursuites.

Supervision des syndics
Le programme de supervision des syndics a pour but d'assurer un haut niveau de compétence et d'intégrité chez les syndics dans l'administration des faillites et de rembourser aux créanciers la plus grande partie de leur dû. Cette supervision consiste à délivrer des licences aux syndics, à établir des normes de rendement, à vérifier les opérations financières et le rendement des syndics et à aider les syndics indépendants à augmenter leurs normes de rendement. Dans certains cas, il arrive qu'on prenne des mesures disciplinaires comme la limitation ou l'annulation d'une licence.

Au 31 mars 1980, la Direction des faillites a supervisé 506 syndics indépendants et 53 sociétés ayant une licence de syndic. Le Groupe national de vérification de la Direction a été formé en août 1979, et se compose de cinq personnes qui ont effectué 21 vérifications périodiques, sept vérifications financières, neuf vérifications spéciales et quatre vérifications relativement à des cas qui comportaient de graves irrégularités. Au cours de cette année financière, aucune mesure disciplinaire n'a été prise contre les syndics.

Service aux débiteurs
Le programme de service aux débiteurs contrôle la disponibilité des services de faillites afin que tous les individus ayant un besoin réel puissent y avoir accès, même s'ils ne peuvent en assumer les frais.

In accordance with this objective, the Superintendent issued Information Statement No. 8 entitled "The Referral of Consumer Bankruptcy Applicants to Private Sector Trustees" in May 1979. This outlines the roles of the Office of the Superintendent of Bankruptcy and the trustees participating in the Consumer Debtor Referral Program, set up to replace the Branch's Small Debtor Program which had been directly involved in administering consumer estates. Continued participation in the Consumer Debtor Referral Program by trustees was conditional upon their acceptance of the guidelines in the Information Statement and an accompanying "Payment Guideline" for determining the amount of surplus income which can be paid either voluntarily to a trustee or subjected to an order of the court. This guideline was based on the bankrupt paying 50 per cent of his net income above the Senate Committee Poverty Lines to his creditors. It represents the first attempt to establish a realistic payment schedule which takes into account both the reasonable needs of the bankrupt and his dependents and the wishes of the credit community to maximize upon its return in the form of dividends.

Other significant developments include the reduction of paperburden requirements for trustees to decrease further administrative costs. As well, comprehensive monitoring standards were developed for ensuring that the program's objectives are met both by private trustees and by Branch officials in their regulatory capacity.

Legislation

Part X of the Bankruptcy Act, known as the Orderly Payment of Debts, authorizes Consolidation Orders to facilitate individuals paying their debts over a three-year period without creditor harassment and wage garnishments. A debtor would not lose his assets as under bankruptcy proceedings, although a secured creditor may elect at any time to realize upon his security. This part of the Bankruptcy Act is operative only in provinces which have requested the federal government to proclaim it in force — to date, British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Nova Scotia and Prince Edward Island. During the fiscal year, 1,145 Consolidation Orders were made by the courts of these six provinces with a total of approximately $5,205,466 being distributed to registered creditors.

Work continued on the new bankruptcy and insolvency legislation during this fiscal year. Bill S-9 was introduced into the Senate on November 8th, 1979, and, after receiving second reading was referred to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce. It died, however, on the Order Paper when the 31st Parliament was dissolved.

À cet égard, le Surintendant à émis, en mai 1979, le communiqué n° 8 intitulé « La référence au secteur privé des faillites de consommateurs ». Il énonce les rôles du Surintendant et des syndics qui participent au programme de référence, créé afin de remplacer le programme des petits débiteurs de la Direction qui était chargé directement d'administrer les biens des particuliers. Pour pouvoir continuer de participer au programme de référence, les syndics devaient accepter les consignes du communiqué et une « Directive sur les paiements » qui l'accompagnait, visant à déterminer le montant du revenu supplémentaire qui devait être versé au syndic, soit volontairement soit par ordonnance des tribunaux. Cette directive se fondait sur le versement par le failli à ses créanciers de 50% de son revenu net qui excédait le seuil de la pauvreté, tel qu'il a été établi par un Comité sénatorial. Il s'agit de la première tentative d'établir un échéancier réaliste qui tienne compte à la fois des besoins raisonnables du failli et de ses dépendants et du désir des sociétés de crédit de maximiser leur dû sous forme de dividendes.

Entre autres faits importants, il y a eu une diminution de la paperasserie pour les syndics, ce qui a réduit davantage les frais d'administration. De même, il a fallu établir des normes de contrôle globales afin de s'assurer que les objectifs du programme étaient atteints par les syndics privés aussi bien que par les cadres de la Direction qui sont chargés de la réglementation.

Législation

La Partie X de la Loi sur la faillite, connue sous le nom de Paiement méthodique des dettes, autorise les ordonnances de fusion afin de faciliter aux particuliers le remboursement de leurs dettes sur trois ans, tout en étant libérés des pressions exercées par les créanciers et des saisies sur leur revenu. Ainsi, le débiteur ne perd pas ses avoirs comme dans le cas des faillites, bien qu'un créancier garanti puisse choisir en tout temps de se prévaloir de sa garantie. Cette partie de la Loi est en vigueur uniquement dans les provinces qui en ont fait la demande formelle au gouvernement fédéral; jusqu'à maintenant, il s'agit de la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Au cours de l'année financière, 1 145 ordonnances de fusion ont été émises par les tribunaux de ces six provinces et ont permis de répartir aux créanciers inscrits environ $5 205 466.

Les travaux sur le projet de loi concernant la faillite et l'insolvabilité se sont poursuivis tout au long de l'année. Le projet de loi S-9 a été présenté au Sénat le 8 novembre 1979 et, après être passé en deuxième lecture, il a été soumis au Comité du Sénat sur les banques et le commerce. Toutefois, il a été abandonné au Feuilleton à la dissolution de la 31e Législature.

Corporations Branch

The Corporations Branch administers several federal acts, including the Canada Corporations Act, the Canada Business Corporations Act, the Boards of Trade Act, the Canada Cooperative Associations Act, the Trade Unions Act and the Pension Fund Societies Act. The Branch also issues documents under such federal statutes as the Trust Companies Act, the Canadian and British Insurance Companies Act, the Investment Companies Act and the Railway Act.

With the exception of financial intermediaries, all federal business corporations, including investment and small loan companies, must be incorporated under the Canada Business Corporations Act, effective December 15, 1975. Until December 1980, when Part I of the old Canada Corporations Act will be repealed, the Branch must administer corporations subject to either Act. This policy of gradual implementation of the new Act enables the transition from old to new legislation with minimal pressure and inconvenience. To this end the Branch has issued several notices to those companies affected, making them aware of the continuance requirements and advertising the availability of information kits containing guidelines to aid companies in completing the final procedures.

Part II of the Canada Corporations Act still applies to the establishment and functioning of all federal charitable and membership associations. Proposed new legislation governing this area, the Canada Non-Profit Corporations Act, will be introduced in the House early next fiscal year. Once this law becomes effective, a five-year transition period will again be allowed.

Activities

The Branch maintains in computerized form records of over 1,500,000 businesses, 59,699 of which were federally incorporated as of April 1979. During 1979-80 the Branch incorporated 19,245 corporations pursuant to the Canada Business Corporations Act, an increase of approximately 45 per cent over 1978-79.

The Branch has installed a corporate name and trade mark data base and search system in private computer service bureaux. All name reservations must now be made through private search houses that access the system from remote terminals across Canada. During the fiscal year more than 8,236 name searches were made by the Branch, a decrease of more than 41,000 below last year's figures.

Direction des corporations

La Direction des corporations est responsable de l'application de plusieurs lois fédérales dont la Loi sur les corporations canadiennes, la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, la Loi sur les chambres de commerce, la Loi sur les associations coopératives du Canada, la Loi sur les syndicats ouvriers et la Loi sur les sociétés de caisse de retraite. En outre, elle délivre des documents officiels en vertu d'autres lois fédérales comme la Loi sur les compagnies fiduciaires, la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, la Loi sur les sociétés d'investissement et la Loi sur les chemins de fer.

À l'exception des intermédiaires financiers, toutes les sociétés commerciales fédérales (y compris les sociétés d'investissement et de petits prêts) doivent se constituer en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, en vigueur depuis le 15 décembre 1975. Jusqu'au 15 décembre 1980, date à laquelle la Partie I de l'ancienne Loi sur les corporations canadiennes sera révoquée, la Direction est responsable des sociétés visées par l'une ou l'autre de ces lois. Cette politique de mise en œuvre graduelle de la nouvelle Loi facilite la transition avec un minimum de pression et d'inconvénients. (À cette fin, la Direction a envoyé aux entreprises concernées trois avis relatifs aux exigences de prolongation et à l'existence de documents d'information contenant des directives pour les aider à remplir les dernières formalités.)

La Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes s'applique toujours à la création et à l'exploitation de toutes les sociétés mutuelles ou de bienfaisance de niveau fédéral. Le projet de loi relatif aux sociétés canadiennes sans but lucratif, qui réglemente ce domaine, sera présenté à la Chambre des communes au début de la prochaine année financière. Lorsque cette loi sera promulgée, son entrée en vigueur sera échelonnée sur une période de cinq ans.

Activités

La Direction tient sur ordinateur des dossiers concernant plus de 1 500 000 sociétés canadiennes (dont 59 699 étaient constituées fédéralement au 1er avril 1979). Durant l'exercice financier 1979-80 elle a constitué 19 245 sociétés en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, soit une hausse d'environ 45 pour cent depuis 1978-79.

La Direction a mis au point un système de recherche et une banque de données sur les dénominations sociales et les marques de commerce dans des bureaux privés de services informatisés. Toutes les réservations de noms doivent maintenant être effectuées par l'entremise de maisons de recherche privées qui ont accès au système grâce à des terminaux répartis dans tout le pays. Plus de 8 236 recherches sur des dénominations sociales ont été effectuées durant l'exercice financier, soit une diminution de plus de 41 000 dossiers depuis l'exercice précédent.

In 1979-80 the Branch responded to 48,999 enquiries, down from 53,688 in 1978-79. These responses entailed, for example, provision of copies of documents issued, federal corporate files accessed, microfiche records accessed, questions concerning legislation, regulations and policies of the Branch, and requests for administrative forms. The Branch also reviewed applications for exemption from certain statutory requirements, investigated complaints involving federal companies and reviewed statutory filings to ensure compliance with the legislation and with accompanying regulations.

The Branch publishes monthly, in the *Bureau of Corporate Affairs Bulletin*, details of the Branch's major activities.

Documents Issued	1978-79	1979-80
Canada Corporations Act		
Letters Patent granted Part II	345	370
Amalgamation Agreements	29	33
Supplementary Letters Patent granted	438	229
Certificate of Acceptance for Surrender of charter	461	284
Canada Business Corporations Act		
Certification of Incorporation	13,574	19,245
Certificates of Continuance	3,329	3,556
Certificates of Discontinuance (Export)	211	116
Certificates of Amalgamation	124	233
Certificates of Amendments	3,543	5,146
Certificates of Dissolution	135	228
Certificates of Import Continuance	274	283
Boards of Trade Act		
Boards of Trade Registered	19	22

Durant 1979-80, la Direction a répondu à 48 999 demandes (comparativement à 53 688 en 1978-79) qui se sont traduites, par exemple, par la délivrance de documents, par l'accès à des dossiers fédéraux sur les sociétés et à des dossiers sur microfiches, et par des questions relatives aux lois, aux règlements et aux politiques de la Direction, ou des demandes de formules administratives. La Direction a également étudié des demandes d'exemption à certaines dispositions réglementaires, mené des enquêtes sur les plaintes relatives à des sociétés fédérales et revu tous les dépôts statutaires pour vérifier leur conformité aux lois et aux règlements.

La Direction publie chaque mois un aperçu de ses principales activités dans le *Bulletin du Bureau des corporations*.

Documents délivrés	1978-79	1979-80
Loi sur les corporations canadiennes		
Lettres patentes Partie II	345	370
Confirmations de convention de fusion	29	33
Lettres patentes supplémentaires accordées	438	229
Certificats d'acceptation d'abandon de charte	461	284
Loi sur les sociétés commerciales canadiennes		
Certificats de constitution en société	13 574	19 245
Certificats de continuation	3 329	3 556
Certificats de discontinuation (exportation)	211	116
Certificats de fusion	124	233
Certificats de modification	3 543	5 146
Certificats de dissolution	135	228
Certificats de continuation — importation	274	283
Loi sur les chambres de commerce		
Chambres de commerce enregistrées	19	22

Documents Processed	1978-79	1979-80
Canada Cooperative Association Act		
Certificates of Incorporation	2	7
Canadian and British Insurance Companies Act		
Letters Patent granted	25	2
Supplementary Letters Patent granted	2	0
Trust Companies Act		
Letters Patent granted	4	5
Supplementary Letters Patent granted	4	4
Loans Companies Act		
Letters Patent granted	9	3
Supplementary Letters Patent granted	1	0
Canada Corporations Act Canada Business Corporations Act		
Annual Summaries and returns submitted*	29,902	32,966
By-laws submitted (CCA)	650	402
Prospectuses	80	95
Insider Reports	5,212	5,286
Proxy Information Circulars	457	517
Take-over bids	45	14
Financial statements submitted	5,085	4,361
Dissolution (under subsection 133(11))	608	679
Complaints	15	38
Exemption Orders	154	303

*Includes annual returns submitted under Boards of Trade Act

Patents Branch

The Patent Office administers the Patents Act and Patent Rules, which grant patents for new and often unusual inventions. Examination of patent applications involves a search for novelty, a decision regarding patentability and verification of compliance with procedural requirements.

Documents traités	1978-79	1979-80
Loi sur les associations coopératives du Canada		
Certificats de constitution en société	2	7
Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques		
Lettres patentes accordées	25	2
Lettres patentes supplémentaires accordées	2	0
Loi sur les compagnies fiduciaires		
Lettres patentes accordées	4	5
Lettres patentes supplémentaires accordées	4	4
Loi sur les compagnies de prêt		
Lettres patentes accordées	9	3
Lettres patentes supplémentaires accordées	1	0
Loi sur les corporations canadiennes Loi sur les sociétés commerciales canadiennes		
Sommaires annuels déposés*	29 902	32 966
Règlements présentés (CC)	650	402
Prospectus	80	95
Rapports sur les droits de direction	5 212	5 286
Circulaires d'information au sujet de procurations	457	517
Offres de prises de contrôle	45	14
États financiers présentés	5 085	4 361
Dissolution aux termes de l'article 133(11)	608	679
Plaintes	15	38
Ordonnances d'exemption	154	303

*Y inclus les états financiers présentés aux termes de la Loi sur les chambres de commerce

Direction des brevets

Le Bureau des brevets applique la Loi et le Règlement sur les brevets, en vertu desquels sont délivrés des brevets pour des inventions nouvelles et souvent étonnantes. Lorsqu'ils étudient une demande de brevet, les examinateurs recherchent la nouveauté, se prononcent sur la brevetabilité de l'invention et veillent au respect des procédures officielles.

The inventor or owner of a patent has the right to exclude others from making, using or selling the invention in Canada for 17 years from the date of the grant.

The Office publishes the *Patent Office Record*, a weekly magazine providing details of all Canadian patents granted during the previous week. It also maintains a search room and library where the public may obtain information concerning Canadian and foreign patents.

The Office this year dealt with an average of 453 requests daily. The number of search enquiries from patent agents and the public totalled 3,525, up from 3,513 enquiries last year.

The complete Patent Office file of 1,074,500 issued patents is organized in technological classes which are constantly reviewed, revised or extended as different technologies emerge or as new combinations of known technologies are developed. By March 31, 1980, the file consisted of 340 main classes of technology, which were then condensed into 34,600 subclasses. During the year, 11 classes consisting of 842 subclasses were completely revised; 579 new subclasses were established and 254 old subclasses were abolished in the partial revision of existing classes.

The following table summarizes the transactions of the Patent Office during the past two years:

Transactions of the Patent Office	1978-79	1979-80
Caveats registered	151	179
Applications for patents	24,312	24,347
Applications restored under Section 75 after failure to pay final fee	192	106
Applications reinstated under Section 32 after abandonment for failure to reply to an official action	181	129
Examiner's Reports	29,055	28,431
Applications allowed	25,133	24,354
Applications forfeited	728	407
Patents issued (for 17 years)	22,772	22,872
Patents reissued	24	22
Patents issued under Public Servants Inventions Act	56	75
Assignments recorded	22,621	21,993
Petitions for a compulsory licence under Sections 41 and 67	40	33
Duly Registered Patent Agents	1,731	1,645
Canadian Resident Agents	—	286
Canadian Firms	—	68
Non-resident	—	1,291

L'inventeur ou le titulaire d'un brevet a le droit d'empêcher les autres de fabriquer, d'utiliser ou de vendre une invention au Canada pendant 17 ans à compter de la date de délivrance du brevet.

Le Bureau publie la *Gazette du Bureau des brevets*, une publication hebdomadaire qui donne les détails sur tous les brevets canadiens délivrés au cours d'une semaine. Le Bureau des brevets met à la disposition du public une salle de recherche et une bibliothèque où l'on peut obtenir des renseignements sur les brevets canadiens et étrangers.

Le Bureau a reçu en moyenne cette année 453 demandes par jour. Les agents de brevets et le grand public ont fait 3 525 demandes de recherche comparativement à 3 513 l'année dernière.

Le Bureau a regroupé les 1 074 500 brevets délivrés en catégories technologiques, lesquelles sont constamment réexaminées, révisées ou amplifiées au fur et à mesure que de nouvelles technologies apparaissent et que s'opèrent de nouveaux regroupements des technologies connues. Le 31 mars 1980, les dossiers étaient répartis en 340 grandes catégories techniques qui ont été ventilées en 34 600 sous-catégories. Pendant l'année écoulée, 11 catégories comprenant 842 sous-catégories furent complètement remaniées, 579 nouvelles sous-catégories ont été créées et 254 sous-catégories ont été abolies dans le cadre de la révision partielle des catégories existantes.

Le tableau suivant indique les transactions du Bureau des brevets des deux dernières années :

Opérations du Bureau des brevets	1978-79	1979-80
Caveats enregistrés	151	179
Demandes de brevets	24 312	24 347
Demandes restaurées en vertu de l'article 75, pour ne pas avoir payé les derniers frais	192	106
Demandes rétablies en vertu de l'article 32, après abandon pour ne pas avoir donné suite à une mesure officielle	181	129
Rapports des examinateurs	29 055	28 431
Demandes acceptées	25 133	24 354
Demandes en déchéance	728	407
Brevets délivrés (durée de 17 ans)	22 772	22 872
Brevets redélivrés	24	22
Brevets délivrés en vertu de la Loi sur les inventions des fonctionnaires	56	75
Cessions inscrites	22 621	21 993
Requêtes de licence obligatoire en vertu des articles 41 et 67	40	33
Agents de brevets dûment inscrits	1 731	1 645
Agents canadiens (résidents)	—	286
Sociétés canadiennes	—	68
Non-résidents	—	1 291

Patent Appeal Board

The Patent Appeal Board reviews, on request to the Commissioner of Patents, final rejections of applications for the grant of patents and for the registration of industrial designs. The Board may, if requested, hold formal hearings as part of the review procedure. Its findings and recommendations are submitted to the Commissioner for approval.

The following table summarizes the Board's activities for the past two years:

	1978-79	1979-80
Patents		
Rejections referred to Board	167	185
Rejections affirmed	74	84
Rejections reversed	25	45
Disposal without formal decision	78	29
Hearings held	51	70
Before the Board	162	200
Decisions published in the *Patent Office Record*		
full	26	25
part	11	14
Industrial Designs		
Rejections affirmed	6	4
Rejections reversed	0	0
Hearings held	3	2

Compulsory Licences

The Commissioner of Patents can grant compulsory licences for the use of a patented invention that relates to a food or a medicine, or that is considered "abused" by not being "worked" as defined in the Patent Act.

The following table shows receipts and disposals of applications to the Commissioner for compulsory licences to use patented inventions. Applications filed under Section 67 of the Act were made on grounds of abuse of patent owner. Those filed under Section 41(4) were for licences to import or manufacture patented prescription medicines while those under Section 41(3) were for licences to prepare or produce food.

Commission d'appel des brevets

La Commission d'appel des brevets se prononce, à la requête faite au Commissaire des brevets, sur les demandes de brevets et d'enregistrement de dessins industriels qui ont été rejetées définitivement. Elle peut, sur demande, tenir des audiences officielles dans le cadre de ce processus d'examen. Ses constatations et recommandations sont sujettes à l'approbation du Commissaire.

Le tableau suivant indique les activités de la Commission pour les deux dernières années :

	1978-79	1979-80
Brevets		
Rejets soumis à la Commission	167	185
Rejets confirmés	74	84
Rejets annulés	25	45
Réglés sans décision officielle	78	29
Auditions tenues	51	70
Appels en suspens	162	200
Décisions publiées dans *La Gazette du Bureau des brevets*		
complètement	26	25
partiellement	11	14
Dessins industriels		
Rejets confirmés	6	4
Rejets annulés	0	0
Auditions tenues	3	2

Licences obligatoires

Le Commissaire des brevets peut accorder une licence obligatoire pour exploiter une invention, lorsque celle-ci touche aux domaines médical et alimentaire ou semble donner lieu à un « abus » du fait qu'elle n'est pas « exploitée », comme il est défini dans la Loi sur les brevets.

Le tableau suivant indique le nombre de demandes reçues par le Commissaire pour les licences obligatoires d'exploitation d'une invention et la suite qui leur a été donnée. Les demandes présentées en vertu de l'article 67 de la Loi se justifiaient par le fait que le possesseur d'un brevet abusait des droits qu'il avait acquis. Celles qui ont été déposées en vertu de l'article 41(4) visaient l'obtention de licences pour l'importation ou la fabrication de médicaments d'ordonnance brevetés, tandis que celles en vertu de l'article 41(3) touchaient les licences pour la préparation ou la fabrication de produits alimentaires.

	1978-79	1979-80
Section 67		
Applications received	7	2
Licences granted	1	0
Licences refused	—	—
Applications withdrawn	1	4
Applications pending	8	6
Section 41(4)		
Applications received	33	29
Licences granted	12	22
Licences refused	—	—
Applications withdrawn	3	6
Applications pending	38	39
Section 41(3)		
Applications received	—	2
Licences granted	—	—
Applications pending	—	2

Copyright and Industrial Design

This Office administers the Copyright Act, Industrial Design Act, Timber Marking Act and their Regulations.

Copyright exists immediately upon the creation of every original literary, artistic, dramatic or musical work. It extends normally for the life of the creator or author, and 50 years thereafter. Registration is voluntary and a certificate of registration issued by the Office is prima facie proof before the courts that copyright in the work belongs to the person in whose name the work is registered.

The outward appearance of an article of manufacture — its shape, pattern or ornamentation — may be registered as an industrial design. Registration of a new design under the Industrial Design Act gives the registered owner sole rights to use the design in Canada for a period of five years, renewable for one further period of five years.

The Timber Marking Act provides for the registration of marks to identify the ownership of timber floated down inland waterways in Ontario, New Brunswick and Québec.

The following chart summarizes the transactions of the Copyright and Industrial Design Office during the last two fiscal years.

	1978-79	1979-80
Article 67		
Demandes reçues	7	2
Licences accordées	1	0
Licences refusées	—	—
Demandes retirées	1	4
Demandes en suspens	8	6
Article 41(4)		
Demandes reçues	33	29
Demandes accordées	12	22
Licences refusées	—	—
Demandes retirées	3	6
Demandes en suspens	38	39
Article 41(3)		
Demandes reçues	—	2
Licences accordées	—	—
Demandes en suspens	—	2

Droit d'auteur et dessins industriels

Le Bureau du droit d'auteur et des dessins industriels est chargé de l'application des lois sur le droit d'auteur, les dessins industriels, le marquage des bois ainsi que de leurs règlements d'application.

Le droit d'auteur s'applique automatiquement, dès la création d'une œuvre littéraire, dramatique, artistique ou musicale, pour toute la vie de l'auteur ou du compositeur et 50 après sa mort. L'œuvre peut être enregistrée volontairement et le certificat d'enregistrement constitue une preuve prima facie que le droit d'auteur sur une œuvre appartient à la personne au nom de laquelle elle est enregistrée.

L'apparence d'un article fabriqué, ce qui comprend la forme, le modèle ou l'ornementation, peut être enregistrée comme dessin industriel. En vertu de la Loi sur les dessins industriels, l'enregistrement confère le droit exclusif d'utiliser le dessin au Canada pour une période de cinq ans, qui peut être suivie d'une autre période de cinq ans.

La Loi sur le marquage des bois protège la marque qu'une société appose sur le bois qu'elle fait flotter dans les eaux intérieures de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Le tableau suivant indique les transactions du Bureau du droit d'auteur et des dessins industriels durant les deux dernières années financières.

Transactions of the Copyright and Industrial Design Office	1978-79	1979-80
Copyright		
Applications received	8,908	7,678
Copyrights registered	8,430	7,521
Assignments recorded	249	280
Industrial Design		
Applications received	2,017	1,818
Designs registered	1,767	1,544
Registrations renewed	1,781	283
Assignments recorded	261	369
Timber Marks		
Applications received	0	0
Assignments recorded	0	0
Marks registered	0	0
Reports on applications re Copyright, Industrial Designs and Timber Marks	2,780	2,761
Certified copies of Copyrights, Industrial Designs and Timber Marks	1,450	1,439

Trade Marks

The Trade Marks Office administers the Trade Marks Act and approves and registers applications unless the mark applied for is an apt word for use by all traders or confusingly similar to marks already registered in Canada. A newly registered mark remains on the register for an initial period of 15 years. Before a trade mark is licenced, an application for registered user should be requested from the Trade Marks Office.

In September 1979, the Trade Marks Office embarked on a project to eliminate extensive work backlogs ranging from four to fourteen months by April 1, 1980. As a result of this project, the time from the filing date to first examination of a trade mark application has been reduced from eleven and a half months to two weeks; assignment processing from seven and a half months to four weeks; applications awaiting advertisement from five months to one week for date entry; and registered user applications from fourteen months to two weeks.

Also, during 1979-80 the Office completed the second phase of an overall plan to convert the majority of clerical functions in the office from manual to electronic data processing. The information in the *Trade Marks Journal* is now being printed using computer technology. Data already captured during initial processing of new applications is being recalled and updated through computer terminals for publication.

The following table summarizes the Office's transactions over the past three years:

Opérations du Bureau du droit d'auteur et des dessins industriels	1978-79	1979-80
Droit d'auteur		
Demandes reçues	8 908	7 678
Droits d'auteur enregistrés	8 430	7 521
Cessions inscrites	249	280
Dessins industriels		
Demandes reçues	2 017	1 818
Dessins enregistrés	1 767	1 544
Enregistrements renouvelés	1 781	283
Cessions inscrites	261	369
Marques de bois		
Demandes reçues	0	0
Cessions inscrites	0	0
Marques enregistrées	0	0
Rapports sur demandes relatives aux droit d'auteur, dessins industriels et marques de bois	2 780	2 761
Copies conformes de droits d'auteur, dessins industriels et marques de bois	1 450	1 439

Marques de commerce

Le Bureau des marques de commerce est chargé de l'application de la Loi sur les marques de commerce. Il approuve les demandes de marques de commerce et procède à leur enregistrement à moins qu'il ne s'agisse d'une marque portant sur un mot qui pourrait être utilisé par tous les commerçants ou qui prête à confusion avec d'autres marques déposées au Canada. Une marque nouvellement déposée reste au registre pendant une période initiale de 15 ans. Avant qu'une marque fasse l'objet d'une licence, une demande d'usager inscrit devrait être présentée au Bureau des marques de commerce.

En septembre 1979, le Bureau des marques de commerce a entrepris un projet afin d'éliminer, avant le 1er avril 1980, les importants arriérés de travail variant de quatre à quatorze mois. Grâce à ce projet, la période nécessaire à partir de la date de dépôt jusqu'au premier examen d'une demande de marque de commerce a été réduite de onze mois et demi à deux semaines, et celle du processus de cession, de sept mois et demi à quatre semaines; les demandes sont maintenant annoncées en une semaine au lieu de cinq mois, et le traitement des demandes d'usager inscrit ne prend plus que deux semaines au lieu de quatorze mois.

En outre, le Bureau a terminé, durant 1979-80, la deuxième étape d'un projet d'ensemble visant à informatiser la plupart des tâches de bureau. L'information que renferme le *Journal des marques de commerce* est maintenant publiée par ordinateur. Les données déjà recueillies durant le traitement initial des nouvelles demandes sont mises à jour, avant d'être publiées, par l'ordinateur.

Le tableau suivant indique les transactions du Bureau pour les trois dernières années :

Transactions of the Trade Marks Branch

	1977-78	1978-79	1979-80
Trade mark applications filed	14,462	14,781	14,448
Trade mark applications advertised	8,903	8,435	16,327
Trade mark registrations	7,309	5,564	9,905
Registered user applications filed	2,932	3,501	2,696
Number of trade marks governed by registered user applications (registered and pending)	10,481	14,756	11,714
Registered users registered in respect of trade marks	6,975	5,693	18,403
Registered user registrations cancelled in respect of trade marks	2,686	1,610	4,797
Transfer applications filed	5,558	7,882	9,186
Transfers registered	6,672	5,851	9,283
Trade mark registrations renewed	4,061	3,902	3,659
Trade mark registrations expunged	4,611	4,306	3,976
Amendments entered on the register	4,936	3,092	5,379
Copies prepared	330,332	354,995	458,737
Duly registered trade mark agents	5,629	5,970	6,268
Oppositions filed	432	412	488

Opérations de la Direction des marques de commerce

	1977-78	1978-79	1979-80
Demandes d'enregistrement de marques de commerce produites	14 462	14 781	14 448
Demandes d'enregistrement de marques de commerce annoncées	8 903	8 435	16 327
Marques de commerce déposées	7 309	5 564	9 905
Demandes d'inscription comme usagers inscrits	2 932	3 501	2 696
Nombre de marques de commerce visées par des demandes d'usagers inscrits (inscrites et en suspens)	10 481	14 756	11 714
Usagers inscrits	6 975	5 693	18 403
Inscriptions d'usagers inscrits annulées	2 686	1 610	4 797
Demandes de transfert produites	5 558	7 882	9 186
Transferts inscrits	6 672	5 851	9 283
Enregistrements de marques de commerce renouvelés	4 061	3 902	3 659
Enregistrements de marques de commerce radiés	4 611	4 306	3 976
Modifications inscrites au registre	4 936	3 092	5 379
Copies préparées	330 332	354 995	458 737
Agents de marques de commerce dûment inscrits	5 629	5 970	6 268
Oppositions produites	432	412	488

Technical Advisory Services Branch

In September 1979, it was decided that due to a lack of statutory support the Technical Advisory Services Branch would be abolished on March 31, 1980. During the latter half of the year, Branch operations were phased out and the staff relocated. It had been a major project of the Branch to make patented technical information available to small manufacturers and inventors mainly through provincial research organizations, the Ontario Industrial Innovation Centre at Waterloo University and a number of field offices of the Department of Industry, Trade and Commerce. In 1979-80 the Branch responded to a total of 564 requests for patents relating to specified areas of technical interest.

Research and International Affairs Branch

With the amalgamation of the Bureaux of Corporate Affairs and Intellectual Property in October 1979, the Corporate Research and the Research and International Affairs Branches were combined.

The Branch sought to table legislation amending the Trade Marks Act in Parliament. However this, along with a request for authorization to prepare new legislation amending the Patents Act, could not be considered before Parliament was dissolved. Work is continuing in both areas.

The Interdepartmental Committee on Copyright Law Revision, chaired by the department, met throughout 1979-80. In addition, five major papers were prepared on various aspects of copyright revision, two of them by outside consultants. These papers, along with a supplementary research study, were submitted for consideration by the Interdepartmental Committee and are scheduled for publication in 1980-81. Six additional studies have been commissioned for 1980-81.

The first draft of a working paper on Industrial Design was completed by the Bureau of Management Consulting, Supply and Services, with the final version scheduled for release in 1980-81.

The Branch prepared briefing material for Canada's participation in the Diplomatic Conference for the Revision of the Paris Convention for the Protection of Industrial Property. In addition, several preliminary meetings of Group "B" countries were convened. The conference was held in February 1980 and another conference is planned for 1980-81 to cover the remaining topics on the agenda.

Briefs and submissions are now being received in response to the three-volume report, *Proposals for a Securities Market Law for Canada*, which was released in November 1979. The report concerns the role, if any, that the federal government should play in regulating the Canadian securities market.

Direction des services de consultation technique

En septembre 1979, il a été décidé que la Direction des services de consultation technique serait abolie le 31 mars 1980, en raison de l'absence de textes législatifs. Au cours du dernier semestre, les opérations de la Direction ont été graduellement abandonnées, et le personnel a été réaffecté. Cela avait été l'un des principaux projets de la Direction que de mettre à la disposition des petits fabricants et des inventeurs l'information technique sur les projets, principalement par le biais des organismes de recherche provinciaux, l'Ontario Industrial Innovation Centre de l'université de Waterloo et plusieurs bureaux régionaux du ministère de l'Industrie et du Commerce. En 1979-80, la Direction a répondu à un total de 564 demandes à l'égard de brevets portant sur des points techniques précis.

Direction de la recherche et des affaires internationales

À la suite de la fusion du Bureau des corporations et du Bureau de la propriété intellectuelle, en octobre 1979, les directions de la Recherche sur les corporations et de la Recherche et affaires internationales ont été combinées.

La Direction a tenté de saisir le Parlement d'un projet de loi en vue de modifier la Loi sur les marques de commerce. Toutefois, cette tentative ainsi que la demande d'autorisation de préparer des nouveaux textes législatifs visant à modifier la Loi sur les brevets, n'ont pu être étudiées avant la dissolution du Parlement. Le travail se poursuit dans les deux domaines.

Le Comité interministériel sur la révision de la Loi sur le droit d'auteur, présidé par le Ministère, s'est réuni tout au long de 1979-80. En outre, cinq documents importants ont été préparés sur divers aspects de la révision du droit d'auteur, dont deux par des experts-conseils indépendants. Ces documents, ainsi que l'étude de recherche complémentaire, ont été soumis pour étude par le Comité interministériel et doivent être publiés en 1980-81. Six autres études seront effectuées en 1980-81.

Le Bureau des conseillers en gestion, d'Approvisionnements et Services Canada, a terminé le premier projet d'un document de travail sur le dessin industriel, et sa version définitive doit être publiée en 1980-81.

La Direction a préparé de la documentation sur la participation du Canada à la Conférence diplomatique de la révision de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle. En outre, plusieurs réunions préliminaires des pays du groupe « B » ont été convoquées. La Conférence a eu lieu en février 1980, et une autre est prévue pour 1980-81 afin de débattre les sujets qui restent à l'ordre du jour.

Actuellement, le Ministère reçoit des mémoires en réponse au rapport en trois tomes intitulé *Avant-projet d'une loi canadienne sur le marché des valeurs mobilières*, qui a été publié en novembre 1979. Ce rapport traite du rôle, s'il en est, que le gouvernement fédéral doit jouer dans la réglementation du marché des valeurs mobilières au Canada.

The Branch continued to develop and implement the department's automated name search system, NUANS. Administration of the system is now being assumed by the Corporations Branch. The system's scope and capability has been further enhanced in both corporate names and trade marks.

The Economic Analysis Division of the Branch continued its research on patents with the preparation of a study on the determinants of market power in the pharmaceutical field.

This study will include an examination of the role of patents and advertising in the industry. Research is also underway on the economic effects of patents in the marketplace. As well, the Division carried on its research for the copyright law revision program. It examined proposals contained in the draft Industrial Design study and provided economic expertise on related policy issues.

The Division's computerized data base, PATDAT, now contains information on 120,000 patents, including all patents issued in 1979.

Statistical supplement

Patents, trade marks, copyright and industrial designs are viewed as important economic instruments to be harmonized with other essential elements of Canada's long-range economic policies and objectives. Studies of the costs, trends and users of intellectual property are therefore undertaken regularly by the Bureau. During the year, the following statistical information was compiled.

Patents Granted

	1978-79	1979-80
To individuals	2,664	2,712
To companies	20,099	20,144
To individuals and companies jointly	33	38
To inventors or legal representatives	2,487	2,530
To assignees	20,173	20,231
To assignees and inventors jointly	136	133
One inventor claimed	12,353	12,280
Two or more inventors claimed	10,443	10,614
In French	383	531
Ten or more per patentee	10,443	12,536
Per cent of total patents granted	(49.64%)	(54.75%)

La Direction a continué d'exploiter et d'appliquer le système informatisé du Ministère pour la recherche des dénominations sociales et des marques de commerce. La gestion de ce système relève maintenant de la Direction des corporations, qui y a apporté d'autres améliorations.

La Division de l'analyse économique de la Direction a continué ses recherches sur les brevets en préparant une étude sur les facteurs déterminants du pouvoir de marché dans le secteur pharmaceutique.

Cette étude comprendra un examen du rôle des brevets et de la publicité dans l'industrie. Des recherches sont également en cours sur les effets économiques des brevets sur le marché. En outre, la Division a poursuivi ses recherches sur le programme de révision de la Loi sur le droit d'auteur. Elle a étudié les propositions contenues dans le projet d'étude sur le dessin industriel et a fourni des connaissances économiques sur les questions de principes connexes.

Les données informatisées en matière de brevet (PATDAT) contiennent maintenant des renseignements portant sur 120 000 brevets, y compris tous les brevets délivrés en 1979.

Supplément statistique

Les brevets, les marques de commerce, le droit d'auteur et les dessins industriels sont considérés comme d'importants éléments économiques qui doivent être juxtaposés avec d'autres éléments essentiels pour les politiques et objectifs à long terme du Canada. Par conséquent, le Bureau entreprend régulièrement des études sur les coûts, les tendances et les usagers de la propriété intellectuelle. Au cours de l'année, il a ainsi rassemblé les renseignements statistiques qui figurent dans les tableaux suivants :

Brevets délivrés

	1978-79	1979-80
Particuliers	2 664	2 712
Sociétés	20 099	20 144
Particuliers et sociétés (conjointement)	33	38
Inventeurs ou représentants accrédités	2 487	2 530
Concessionnaires	20 173	20 231
Concessionnaires et inventeurs (conjointement)	136	133
Revendications — un seul inventeur	12 353	12 280
Revendications — deux inventeurs ou plus	10 443	10 614
En français	383	531
Dix ou plus par breveté	10 443	12 536
Pourcentage total de brevets délivrés	(49,64%)	(54,75%)

Residence of Inventors for Patents Granted

Canada	1978-79	1979-80
Alberta	82	141
British Columbia	140	137
Manitoba	34	34
New Brunswick	6	6
Newfoundland	4	1
Nova Scotia	7	15
Ontario	741	731
Prince Edward Island	2	1
Québec	322	361
Saskatchewan	31	21
Yukon and Northwest Territories	—	2
Total	1,369	1,450

Foreign Countries	1979-80
Argentina	3
Australia	129
Austria	137
Bahamas	2
Barbados	1
Belgium	160
Bermuda	1
Brazil	9
Bulgaria	13
Chile	1
Czechoslovakia	29
Denmark	79
Finland	86
France	989
Germany, Federal Republic of	1,794
Greece	3
Hong Kong	4
Hungary	50
Iceland	1
India	7
Iraq	1
Iran	1
Ireland	7
Israel	29
Italy	337
Jamaica	2
Japan	1,697
Korea, Republic of	4
Liechtenstein, Principality of	5
Luxembourg	22

Résidence des inventeurs des brevets délivrés

Canada	1978-79	1979-80
Alberta	82	141
Colombie-Britannique	140	137
Île-du-Prince-Édouard	2	1
Manitoba	34	34
Nouveau-Brunswick	6	6
Nouvelle-Écosse	7	15
Ontario	741	731
Québec	322	361
Saskatchewan	31	21
Terre-Neuve	4	1
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	—	2
Total	1 369	1 450

Pays étrangers	1979-80
Afrique du Sud (République de l')	63
Allemagne (République fédérale d')	1 794
Argentine	3
Australie	126
Autriche	137
Bahamas	2
Barbade	1
Belgique	160
Bermudes	1
Brésil	9
Bulgarie	13
Chili	1
Corée (République de)	4
Danemark	76
Espagne	40
États-Unis d'Amérique	12 869
Finlande	86
France	989
Grèce	3
Hong-Kong	4
Hongrie	50
Inde	7
Iran	1
Iraq	1
Irlande	7
Islande	1
Israël	79
Italie	337
Jamaïque	2
Japon	1 697
Liechtenstein (Principauté de)	5
Luxembourg	22

Mexico	8
Monaco	2
Netherlands	410
New Zealand	28
Nigeria	2
Norway	63
Panama	1
Philippines	4
Poland	18
Portugal	2
Puerto Rico	1
Romania	5
South Africa, Republic of	63
Soviet Union	100
Spain	40
Sweden	456
Switzerland	587
Taiwan	4
Trinidad	2
United Kingdom	1,169
United States of America	12,869
Uruguay	1
Venezuela	1
Yugoslavia	5
Total	21,444

Residence of Inventors for Applications Filed

Canada	1979-80
Alberta	139
British Columbia	168
Manitoba	44
New Brunswick	10
Newfoundland	4
Nova Scotia	11
Ontario	840
Prince Edward Island	2
Québec	376
Saskatchewan	54
Total	1,648
Foreign Countries	1979-80
Argentina	10
Australia	215
Austria	163

Mexique	8
Monaco	2
Nigeria	2
Norvège	63
Nouvelle-Zélande	28
Panama	1
Pays-Bas	410
Philippines	4
Pologne	18
Porto Rico	1
Portugal	2
Roumanie	5
Royaume-Uni	1 169
Suède	456
Suisse	587
Taiwan	4
Tchécoslovaquie	29
Trinidad	2
Union soviétique	100
Uruguay	1
Venezuela	1
Yougoslavie	5
Total	21 444

Résidence des inventeurs des demandes déposées

Canada	1979-80
Alberta	139
Colombie-Britannique	168
Île-du-Prince-Édouard	2
Manitoba	44
Nouveau-Brunswick	10
Nouvelle-Écosse	11
Ontario	840
Québec	376
Saskatchewan	54
Terre-Neuve	4
Total	1 648
Pays étrangers	1979-80
Afrique du Sud (République de l')	87
Allemagne (République démocratique d')	5
Allemagne (République fédérale d')	2 006
Arabie Saoudite	3
Argentine	10
Australie	215
Autriche	163

Residence of Inventors for Applications Filed (Cont'd)

Belgium	190
Bermuda	3
Brazil	10
Bulgaria	7
Colombia	2
Cuba	1
Czechoslovakia	16
Denmark	84
Finland	125
France	1,073
Germany, Federal Republic of	2,006
Germany, Democratic Republic	5
Greece	3
Hong Kong	10
Hungary	46
Iceland	1
India	4
Indonesia	1
Iran	1
Ireland	21
Isle of Man	1
Israel	37
Italy	453
Jamaica	2
Japan	1,911
Jersey	4
Korea, Republic of	8
Liechtenstein, Principality of	3
Luxembourg	21
Malaysia	1
Mexico	12
Monaco	4
Nassau	1
Netherlands	458
New Zealand	41
Norway	52
Philippines	1
Poland	25
Portugal	4
Puerto Rico	2
Saudi Arabia	3
Singapore	1
South Africa, Republic of	87
Soviet Union	147
Spain	35
Sweden	495
Switzerland	627
Taiwan	31
Tanzania	1
Turkey	1

Résidence des inventeurs des demandes déposées (suite)

Belgique	190
Bermudes	3
Brésil	10
Bulgarie	7
Colombie	2
Corée (République de)	8
Cuba	1
Danemark	84
États-Unis	12 931
Espagne	35
Finlande	125
France	1 073
Grèce	3
Hong-Kong	10
Hongrie	46
Île de Man (Île britannique)	1
Inde	4
Indonésie	1
Iran	1
Irlande	21
Islande	1
Israël	37
Italie	453
Jamaïque	2
Japon	1 911
Jersey	4
Liechtenstein (Principauté de)	3
Luxembourg	21
Malaisie	1
Mexique	12
Monaco	4
Nassau	1
Norvège	52
Nouvelle-Zélande	41
Pays-Bas	458
Philippines	1
Pologne	25
Porto Rico	2
Portugal	4
Royaume-Uni	1 291
Singapour	1
Suède	495
Suisse	627
Taiwan	31
Tanzanie	1
Tchécoslovaquie	16
Turquie	1

United Kingdom	1,291
United States	12,931
Venezuela	4
Yugoslavia	7
Total	22,699

Subject matter of invention

	% of Total Patents Issued	Number of Patents Issued
Human Necessities		
Agriculture	1.73	397
Foodstuffs and Tobacco	1.83	419
Personal and Domestic Articles	2.88	659
Health and Amusement	4.14	948
Performing Operations		
Separating and Mixing	5.47	1,252
Shaping	9.02	2,065
Printing	0.77	176
Transporting	8.76	2,005
Chemistry and Metallurgy		
Chemistry	20.30	4,647
Metallurgy	4.09	936
Textiles and Paper		
Textiles and Flexible Materials not otherwise provided for	3.37	772
Paper	1.30	298
Fixed Constructions		
Building	3.32	760
Mining	1.30	298
Mechanical Engineering; Lighting; Heating; Weapons; Blasting		
Engines and Pumps	2.20	504
Engineering in General	4.05	927
Lighting and Heating	3.15	721
Weapons; Blasting	0.33	76
Physics		
Instruments	12.00	2,747
Nucleonics	0.13	30
Electricity		
Electricity	9.86	2,257
	100.00	22,894

Receipts and Expenditures

	1978-79	1979-80
Patents		
Revenue	$6,430,460.16	$11,865,320.65
Expenditures	8,146,733.19	8,121,000.00
Deficit	1,716,273.03	
Surplus		3,744,320.65

Union soviétique	147
Venezuela	4
Yougoslavie	7
Total	22 699

Objet de l'invention

	% par rapport au total des brevets délivrés	Nombre de brevets délivrés
Nécessités humaines		
Agriculture	1,73	397
Denrées alimentaires et tabac	1,83	419
Objets à usage personnel ou domestique	2,88	659
Santé et divertissements	4,14	948
Opérations industrielles		
Séparation et mélange	5,47	1 252
Façonnage	9,02	2 065
Impression	0,77	176
Transport	8,76	2 005
Chimie et métallurgie		
Chimie	20,30	4 647
Métallurgie	4,09	936
Textile et papier		
Produits textiles et matériaux souples non précisés ailleurs	3,37	772
Papier	1,30	298
Construction fixe		
Bâtiments	3,32	760
Exploitation minière	1,30	298
Construction mécanique, éclairage, chauffage, armes, explosifs		
Moteurs et pompes	2,20	504
Ingénierie	4,05	927
Éclairage et chauffage	3,15	721
Armes, explosifs	0,33	76
Physique		
Instruments	12,00	2 747
Physique nucléaire	0,13	30
Électricité		
Électricité	9,86	2 257
	100,00	22 894

Recette et dépenses

	1978-79	1979-80
Brevets		
Revenu	$6 430 460.16	$11 865 320.65
Dépenses	8 146 733.19	8 121 000.00
Déficit	1 716 273.03	
Surplus		3 744 320.65

Copyright, Industrial Designs and Timber Marks

	1978-79	1979-80
Revenue	$300,681.26	$439,198.55
Expenditures	282,793.03	322,591.46
Surplus	17,888.23	116,607.09

Droit d'auteur, dessins industriels et marques de bois

	1978-79	1979-80
Revenu	$300 681.26	$439 198.55
Dépenses	282 793.03	322 591.46
Surplus	17 888.23	116 607.09

Twenty-five Leading Patentees (in alphabetical order)

	1976	1977	1978	1979
Bayer Aktiengesellschaft	—	—	205	205
Caterpillar Tractor Co.	—	—	264	198
Ciba-Geigy A.G.	195	137	175	266
Dow Chemical of Canada	—	—	89	—
E.I. du Pont de Nemours & Co.	170	147	182	151
Eastman Kodak Co.	140	—	—	129
Farbenfabriken Bayer Aktiengesellschaft	—	126	—	205
Ford Motor Company of Canada Ltd.	110	101	116	116
General Electric Co.	251	273	306	397
General Motors Corp.	116	137	130	113
GTE Automatic Electric Laboratories Inc.	—	115	—	—
Hoechst Aktiengesellschaft	172	180	189	241
Imperial Chemical Industries Ltd.	133	111	—	112
International Business Machines Corp.	235	208	283	274
Matshushita Electric Industrial Co. Ltd.	140	176	138	135
Monsanto Company	—	—	110	—
N.V. Philips Gloeilampen-fabrieken	245	284	268	272
R.C.A. Corp.	154	165	141	113
Siemens Aktiengesellschaft	—	135	131	—
Sony Corp.	132	148	157	156
Texaco Development Corp.	111	114	—	—
Union Carbide Corp.	153	117	126	186
Western Electric Company Inc.	171	171	176	179
Westinghouse Electric Corp.	259	188	242	227
Xerox Corp.	15	236	264	258

Les vingt-cinq plus importants détenteurs de brevets (par ordre alphabétique)

	1976	1977	1978	1979
Bayer Aktiengesellschaft	—	—	205	205
Caterpillar Tractor Co.	—	—	264	198
Ciba-Geigy A.G.	195	137	175	266
Dow Chemical of Canada	—	—	89	—
E.I. du Pont de Nemours & Co.	170	147	182	151
Eastman Kodak Co.	140	—	—	129
Farbenfabriken Bayer Aktiengesellschaft	—	126	—	205
Ford Motor Company of Canada Ltd.	110	101	116	116
General Electric Co.	251	273	306	397
General Motors Corp.	116	137	130	113
GTE Automatic Electric Laboratories Inc.	—	115	—	—
Hoechst Aktiengesellschaft	172	180	189	241
Imperial Chemical Industries Ltd.	133	111	—	112
International Business Machines Corp.	235	208	283	274
Matshushita Electric Industrial Co. Ltd.	140	176	138	135
Monsanto Company	—	—	110	—
N.V. Philips Gloeilampen-fabrieken	245	284	268	272
R.C.A. Corp.	154	165	141	113
Siemens Aktiengesellschaft	—	135	131	—
Sony Corp.	132	148	157	156
Texaco Development Corp.	111	114	—	—
Union Carbide Corp.	153	117	126	186
Western Electric Company Inc.	171	171	176	179
Westinghouse Electric Corp.	259	188	242	227
Xerox Corp.	15	236	264	258

Bureau of Competition Policy

Bureau de la politique de concurrence

The Bureau's primary responsibility is to administer the Combines Investigation Act. The Director of Investigation and Research, who is also the Assistant Deputy Minister for Competition Policy, has powers to conduct investigations into suspected violations of the Act. Among the prohibited trade practices he examines are combinations in restraint of trade, mergers and monopolies detrimental to the public interest, anticompetitive behaviour such as price maintenance and price discrimination, and misleading advertising. In addition, certain trade practices like refusal to deal, tied selling and exclusive dealing, while not prohibited, are reviewable before the Restrictive Trade Practices Commission. In accordance with the Act, the Director refers the results of enquiries into suspected violations of the Act to either the Attorney General of Canada who determines if charges should be laid, or, for decisions related to reviewable trade practices, to the Restrictive Trade Practices Commission.

Conspiracy in restraint of trade, merger, monopoly and price maintenance

Under the Act's provisions respecting price maintenance and conspiracy in restraint of trade, merger and monopoly, the courts considered 49 cases. Of these, 21 were initiated during the year and 28 were carried over from previous years.

Of the total number of cases, 15 related to conspiracy under Section 32, one to bid-rigging under Section 32.2, four to predatory pricing under Section 34, 28 to price maintenance under Section 38 and one to obstruction under Section 41.

Eighteen proceedings were concluded during the year. Fines totalling $128,250 were imposed. Six Orders of Prohibition were granted. A further $2,825,000 in fines imposed by the courts related to cases under appeal. Four of the concluded cases related to conspiracy under Section 32 of the Act. Three resulted in non-conviction and, in the fourth, an Order of Prohibition was issued. The proceeding under Section 41 resulted in the conviction of two individuals and the imposition of fines.

Twelve of the cases concluded during the year related to price maintenance under Section 38 of the Act. Six of these resulted in convictions and fines, coupled in two cases with Orders of Prohibition. In three cases Orders of Prohibition were issued. Three other cases concerning price maintenance resulted in acquittal.

Thirty-one proceedings were still before the courts as of March 31, 1980.

La principale responsabilité du Bureau de la politique de concurrence est de veiller à l'application de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions. Le Directeur des enquêtes et recherches, qui est également le sous-ministre adjoint, Politique de concurrence, a le pouvoir de mener des enquêtes lorsqu'il soupçonne des infractions à la Loi ayant trait à des pratiques commerciales interdites. Parmi celles-ci on trouve des coalitions visant à restreindre le commerce, des fusions et monopoles préjudiciables au public, ou des comportements anticoncurrentiels tels que le maintien des prix, la discrimination en matière de prix et la publicité trompeuse. De plus, bien que certaines pratiques commericales comme le refus de vendre, les ventes liées et exclusives ne soient pas interdites par la Loi, elles peuvent être examinées par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce. Conformément à la Loi, le Directeur communique le résultat des enquêtes portant sur les présumées infractions soit au Procureur général du Canada, qui décide s'il convient de porter plainte, soit à la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, qui prend les décisions relatives aux pratiques commerciales douteuses.

Complots visant à restreindre le commerce, fusions, monopoles et maintien des prix

Au cours de l'année, 49 affaires, ayant trait aux dispositions de la Loi concernant le maintien des prix, les complots en vue de restreindre le commerce, les fusions et monopoles, sont passées devant les tribunaux. Vingt et une d'entre elles ont débuté au cours de l'année, et les 28 autres ont été reportées des années précédentes. Sur le nombre total des cas, 15 avaient trait à des complots aux termes de l'article 32, un concernait le truquage des offres en vertu de l'article 32.2; quatre portaient sur la vente à prix abusif aux termes de l'article 34; 28 traitaient du maintien des prix en vertu de l'article 38; et le dernier concernait l'obstruction aux termes de l'article 41.

Dix-huit de ces poursuites se sont terminées au cours de l'année. Des amendes totalisant $128 250 ont été imposées, et six ordonnances d'interdiction ont été rendues. De plus, un total de $2 825 000 en amendes a été imposé par des cours d'appel. Quatre des affaires classées avaient trait à des complots en vertu de l'article 32 de la Loi, dont trois se sont terminées par des acquittements et l'autre, par une ordonnance d'interdiction. Les poursuites intentées en vertu de l'article 41 ont donné lieu à la condamnation de deux personnes et à l'imposition d'amendes.

Douze des affaires qui se sont terminées cette année avaient trait au maintien des prix en vertu de l'article 38 de la Loi. Six d'entre elles ont donné lieu à des condamnations et à l'imposition d'amendes; en outre, des ordonnances d'interdiction ont été rendues dans deux de ces cas. Des ordonnances d'interdiction ont également été imposées dans trois autres cas et, finalement, trois autres causes concernant le maintien des prix se sont soldées par l'acquittement des accusés. Trente et une poursuites étaient encore devant les tribunaux au 31 mars 1980.

Misleading advertising and deceptive marketing practices
These areas have continued to be an important enforcement activity of the Bureau, and a focus of public awareness. A total of 244 cases were considered by the courts during the year ending March 31, 1980. Of those, 134 were concluded during the year, with 102 resulting in conviction and 32 in withdrawn charges or acquittals. An estimated $378,380 was levied in fines and a further $51,425 imposed by the courts involved cases under appeal.

The Bureau's most effective information vehicle is still the quarterly *Misleading Advertising Bulletin*. It reports convictions under the misleading advertising and deceptive marketing practices provisions of the Act and on other related matters. Distributed to a wide cross-section of the Canadian public, it has a current circulation of 10,000.

Restrictive Trade Practices Commission
Following 1976 amendments to the Combines Investigation Act, the Restrictive Trade Practices Commission has been given jurisdiction in adversary proceedings to review specified matters brought before it that are questionable from a competition perspective. The Commission issues remedial orders if appropriate.

During the year the Director of Investigation and Research filed two applications with the Commission in this regard. One application was made pursuant to Section 31.2 of the Act and involved refusal to supply gasoline to an independent reseller. The other application was made under Section 31.4 of the Act and involved tied selling in relation to a radio and television broadcasting service. In addition, an application under Section 31.4 involving exclusive dealing in relation to snowmobile products was before the Commission from the previous year.

Representations to Regulatory Boards
Further 1976 amendments to the Combines Investigation Act permitted the Director to make representations before federal regulatory boards to ensure adequate consideration of competition in matters being heard by such boards. The Director is expressly authorized to make such representations at the request of the board, on his own initiative or on direction from the Minister. Upon invitation, he also makes representations before provincial regulatory boards.

During the year the Director appeared before the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, the Board of Commissioners of Public Utilities of Nova Scotia, the Board of Commissioners of Public Utilities of New Brunswick and the Public Utilities Commission of Prince Edward Island.

Other Activities
Throughout the year the Bureau proceeded with research projects concerning business practices and the structure of industry in Canada. Officers of the Bureau continued to participate in the work of such international agencies as the Committee of Experts on Restrictive Business Practices of the Organization for Economic Co-operation and Development.

A separate report on the Bureau's activities is published by the Director of Investigation and Research.

Publicité trompeuse et pratiques commerciales dolosives
Ces deux domaines ont continué de préoccuper le Bureau et d'attirer l'attention du public. Au total, 244 affaires sont passées devant les tribunaux au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 1980. De celles-ci, 134 se sont terminées pendant l'année : 102 ont donné lieu à des condamnations et 32 ont abouti au retrait des acusations ou à des acquittements. L'on estime que des amendes totalisant $378 380 ont été imposées, et que les tribunaux ont, par ailleurs, prescrit des amendes se chiffrant à $51 425 pour des causes portées en appel.

Le *Bulletin de la publicité trompeuse*, publié trimestriellement, demeure l'un des moyens d'information les plus efficaces du Bureau. Il informe sur les condamnations portées aux termes des dispositions de la Loi qui ont trait à la publicité trompeuse et aux pratiques commerciales dolosives et sur d'autres questions connexes. Largement diffusé au pays, il est tiré à 10 000 exemplaires.

Commission sur les pratiques restrictives du commerce
Suite aux modifications apportées à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, en 1976, la Commission sur les pratiques restrictives du commerce s'est vu accorder une juridiction lui permettant d'étudier, quand elles lui sont présentées, certaines questions discutables du point de vue de la concurrence ainsi que de rendre, au besoin, des ordonnances correctives.

Au cours de l'année, le Directeur des enquêtes et recherches a présenté à la Commission deux requêtes à cet égard. La première, en vertu de l'article 31.2 de la Loi, avait trait au refus de vendre de l'essence à un intermédiaire indépendant; la seconde concernait la vente liée en rapport avec un service de radiodiffusion-télévision en vertu de l'article 31.4 de la Loi. Enfin, la Commission a également été saisie d'une requête déposée l'année précédente en vertu de l'article 31.4 concernant la vente exclusive de motoneiges.

Représentations devant des offices de réglementation
En raison des modifications apportées à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, en 1976, le Directeur peut comparaître devant des offices de réglementation fédéraux afin de maintenir la concurrence en ce qui a trait aux questions examinées par ces offices. Le Directeur est autorisé à faire des représentations à la demande d'un office ou du Ministre, ou de sa propre initiative. Il fait aussi des représentations devant les offices de réglementation provinciaux.

Au cours de l'année, le Directeur a comparu devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, devant les Bureaux des commissaires des services publics de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick et devant la Commission des services publics de l'Île-du-Prince-Édouard.

Autres activités
Parmi les autres entreprises de l'année, on compte des projets de recherche concernant les pratiques commerciales et la structure de l'industrie au Canada. Les agents du Bureau ont continué à participer aux travaux d'organismes internationaux dont le Comité d'experts en matière de pratiques commerciales restrictives de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Le Directeur des enquêtes et recherches publie un rapport distinct sur les activités du Bureau de la politique de concurrence.

Coordination
Directorate

Direction générale
de la coordination

The Coordination Directorate provides an operating framework for activities that affect the whole department. These include federal-provincial relations, research, planning and control, program evaluation, internal audit and operations review, and communications. The Directorate's personnel provide advice to the three bureaux and control department-wide projects. Advice and support services are provided directly to the Deputy Minister and the Minister. In addition, the Directorate is responsible for the administration of specific government programs such as the Human Rights Act (Part IV — privacy) and policies concerning the Status of Women.

Departmental Secretariat
The Departmental Secretariat provides an administrative link between the department and the Minister's office. Responsibilities include the organization of briefings, the routing of ministerial correspondence, and the organization of material required for Cabinet and Cabinet Committee meetings. During 1979-80, the Secretariat ensured that 1,659 letters to the Minister and 3,974 letters to the Deputy Minister were answered. During the year preparations were made for 175 briefings and meetings for the Minister.

Research Coordination
Departmental research activities are co-ordinated primarily through the Research Coordination Committee. Aside from dealing with the planning of research programs, the Committee's work during 1979-80 focussed on establishing a policy and detailed procedures for the publication of research material.

The Research Coordination unit also provides policy advice and development services to the Deputy Minister and Minister on many policy issues originating at the interdepartmental level.

Regulatory Review Coordination
The development of a comprehensive, phased program of review and reform of departmentally administered regulations was begun in the latter part of 1979-80. The program includes careful assessment by departmental officials responsible for regulation administration, and extensive consultation with representatives of those required to comply with regulations and with those whom the regulations are intended to benefit. This will be followed by a process of reform of regulations if indicated during the preceding review phases. The program conforms to the overall federal government work plan for regulatory reform and will continue over a period of several years.

A program of communication was carried on between departmental officials, industries and associations with whom the department has the greatest regulatory involvement. This activity, headed by an industry liaison officer, has facilitated the establishment of effective, voluntary, self-regulatory initiatives, thus avoiding the need for increased government regulation.

La Direction générale de la coordination sert de cadre opérationnel à diverses activités qui touchent tout le Ministère, notamment les relations fédérales-provinciales, la recherche, la planification et le contrôle, l'évaluation des programmes, la vérification interne et l'examen des activités et les communications. Le personnel de la Direction fournit avis et conseils techniques à trois bureaux et contrôle les projets d'envergure ministérielle. En outre, le Sous-ministre ainsi que le Ministre bénéficient directement des services de consultation et de soutien. La Direction veille également à l'application de programmes gouvernementaux précis, tels que ceux concernant la Loi sur les droits de la personne (Partie IV — droit à la vie privée) et les diverses politiques sur la situation de la femme.

Secrétaire du Ministère
Le Secrétaire du Ministère sert de lien administratif entre le Ministère et le Cabinet du ministre. Il doit aussi veiller à l'organisation des réunions d'information, acheminer le courrier ministériel et rassembler le matériel requis pour les réunions du Cabinet et du Comité du Cabinet. En 1979-80, le service a répondu à 1 659 lettres adressées au Ministre et à 3 974 missives destinées au Sous-ministre, et il s'est chargé des préparatifs pour 175 réunions auxquelles le Ministre a assisté au cours de l'année.

Coordination de la recherche
La coordination des activités du Ministère en matière de recherche relève principalement du Comité de coordination de la recherche. Outre la planification des programmes de recherche, le Comité s'est penché, au cours de l'année, sur l'élaboration d'une politique et d'une procédure détaillée relatives à la publication de documents de recherche.

Le groupe de la Coordination de la recherche fournit aussi au Sous-ministre et au Ministre des services de consultation et d'élaboration en matière de politique sur bon nombre de questions émanant du niveau interministériel.

Coordination de l'examen de la réglementation
L'élaboration d'un programme exhaustif et progressif d'examen et de réforme de la réglementation régie par le Ministère a été entreprise à la fin de 1979-80. Dans le cadre de ce programme, les fonctionnaires du Ministère chargés de l'application de la réglementation mènent une évaluation approfondie et consultent fréquemment les représentants de ceux qui sont assujettis à la réglementation ainsi que de ceux qui en profiteront. On entreprendra ensuite un processus de réforme de la réglementation si les étapes précédentes le justifient. Le présent programme est conforme au plan de travail général du gouvernement fédéral en matière de réforme de la réglementation et se prolongera pendant plusieurs années.

Un programme de communication a été mis au point entre les fonctionnaires du Ministère et les industries et associations les plus touchées par la réglementation du Ministère. Ce programme, dirigé par un agent de liaison avec le secteur privé, a suscité des initiatives efficaces en matière d'autoréglementation et a ainsi réduit la nécessité pour le gouvernement d'imposer d'autres mesures.

Planning Coordination

During the year, the planning co-ordination activity concentrated on the development of the concept of strategic and long term planning. Significant liaison was maintained with government agencies responsible for development of policies and procedures to support the new "envelope" system of government resource allocation and control. Advice and guidance was given to departmental managers to assist them in the development of long and short term plans and methods for controlling and measuring the results of these plans.

Operations Review

Operations Review is responsible to the Deputy Minister for the systematic review of the economy, efficiency and effectiveness of the management of departmental expenditures. Reports are submitted to a Departmental Audit Committee for review and any recommended corrective action that may be required.

During 1979-80 audits and reviews were conducted in the following areas: Research, Laboratory Services, Marketing Practices, use of the administrative resources, and financial control systems.

Coordination de la planification

En 1979-80, les travaux de la coordination de la planification ont surtout porté sur le développement du concept de la planification stratégique et à long terme. On a établi des contacts importants avec les organismes gouvernementaux responsables de l'élaboration des politiques et procédures afin d'appuyer le nouveau système « d'enveloppe » du gouvernement en matière de distribution et de contrôle des ressources. Le service fournit également avis et conseils aux cadres du Ministère sur l'élaboration de plans et de méthodes, à long et à court termes, en vue de contrôler et d'évaluer les résultats de ces plans.

Examen des activités

Ce service doit rendre compte au Sous-ministre de l'examen systématique de l'économie, de l'efficience et de l'efficacité de la gestion des dépenses du Ministère. Il présente ses rapports au Comité de vérification du Ministère aux fins d'examens et de recommandations quant aux mesures correctrices pertinentes.

En 1979-80, les vérifications et examens du service ont porté sur les domaines suivants : la recherche, les services de laboratoire, les pratiques commerciales, l'utilisation des ressources administratives et les systèmes de contrôle financier.

Communications Service

In 1979-80 the Communications Service continued to promote departmental goals by enhancing public knowledge and understanding of legislation, policies, programs and public issues in the field of consumer and corporate affairs. The Branch pursued this objective by developing and carrying out information programs in support of the department's three bureaux and its regional offices; by providing advice and service to departmental managers and by disseminating useful information to consumers, businessmen, creators, innovators and other departmental clientele.

Priority continued to be given to strengthening the Branch's working relationships with departmental managers at headquarters and in the field and to adapting its operating procedures towards this end. Increasingly, information work was shouldered by field personnel, who have developed a strong capacity to carry out information programs tailored to the needs of regional and district managers, a process aided by a series of seminars and planning sessions. Especially rewarding were the seminars — attended also by representatives of other federal departments — on media relations and access to information.

At the same time the Branch continued to build on its long-standing relationships with news media representatives, television producers, and feature writers and columnists. During the year there was widespread coverage of departmental developments and programs; exposure on television public affairs programs, talk and open-line shows and in consumer columns was particularly good.

Special projects underway in 1979-80 included the production of a multi-media consumer information kit on food; promotional advertising for the department's experimental phone-in service, Consumer Infotel, and a display program involving almost every region of the country. The Branch continued to play a lead role in support of Energuide — a program designed to inform consumers of the actual cost of operating various electrical appliances. Meanwhile, the department's annual summer puppet show, designed to teach product safety to children, was seen by thousands of youngsters across the country.

The department published a massive three-volume study of the securities market and issued a number of other specialized research reports. The workload in the preparation of research reports was especially heavy.

Service des communications

En 1979-80, le Service des communications a continué de promouvoir les objectifs du Ministère en aidant le public à mieux connaître et comprendre les lois et les règlements, les politiques, les programmes et les questions d'intérêt public du domaine de la consommation et des corporations. Le Service a poursuivi cet objectif en créant et en voyant à la bonne marche des programmes d'information venant compléter le travail des trois bureaux de l'administration centrale et des bureaux régionaux, en fournissant des conseils et des services aux cadres du Ministère et en distribuant des renseignements utiles aux consommateurs, gens d'affaires, créateurs, innovateurs et autres clients du Ministère.

Le Service continue d'accorder une importance prioritaire à la consolidation des liens de travail avec les gestionnaires du Ministère à l'administration centrale et dans les régions, et à l'adaptation de son cadre fonctionnel en vue d'atteindre cet objectif. Le personnel régional s'est vu confier une part de plus en plus grande du travail en matière d'information et il est parvenu à très bien s'acquitter de programmes d'information, conçus en fonction des besoins particuliers des gérants régionaux et de district, grâce à une série de colloques et de séances de planification. Les colloques portant sur les relations avec les media et l'accès à l'information, et auxquels ont participé des fonctionnaires d'autres ministères fédéraux, se sont avérés des plus fructueux.

Parallèlement, le Service a maintenu sa relation de longue date avec les représentants des media d'information, les producteurs de télévision et les journalistes, ce qui lui a permis d'obtenir une bonne couverture des programmes et des réalisations du Ministère au cours de l'année. Ce dernier a aussi fait sentir sa présence par le biais de programmes d'affaires publiques, de tribunes téléphoniques et de rubriques portant sur la consommation.

Parmi les projets spéciaux entrepris en 1979-80, notons la production d'une trousse d'information audio-visuelle sur l'alimentation, une campagne publicitaire visant à promouvoir le service de renseignements téléphoniques que le Ministère a mis à l'essai (Infotel), ainsi qu'un programme de présentations auquel ont participé presque toutes les régions du pays. Le Service a continué de jouer un rôle prépondérant dans le cadre du programme Energuide, qui informe les consommateurs du coût réel de fonctionnement de divers appareils électroménagers. Par ailleurs, le spectacle de marionnettes qui est présenté chaque été en vue de renseigner les enfants sur la sécurité des produits a attiré de nouveau des milliers de jeunes dans tout le pays.

Le Ministère a publié en trois tomes la volumineuse étude du marché des valeurs mobilières ainsi qu'un certain nombre d'autres rapports de recherche spécialisée dont la préparation représentait un travail considérable.

Office of the Registrar General

Bureau du registraire général

The Office of the Registrar General comprises two organizational units: the Conflict of Interest Organization and the Registration Division.

The Conflict of Interest Organization is responsible for implementing the federal government's policy on conflict of interest, particularly as it pertains to the application and effective administration of conflict of interest guidelines. It aids those persons who are subject to these guidelines in complying with them and in resolving any problems that may arise with respect to any conflict of interest arrangements which it is necessary for them to make. It also provides assistance to ministers in discharging their responsibilities for determining conflict of interest policy.

The Registration Division is responsible for the registration and issuance of commissions and documents as set forth in the Formal Documents Regulations pursuant to the Public Officers Act and the Seals Act. It also provides those services required of the Registrar General in various acts and regulations to the office of the Governor General, to departments, corporations and agencies of the federal government, to other levels of government and to the general public. The number of commissions and documents per category issued and registered during 1979-80 is shown in the following tables.

Le Bureau du registraire général du Canada comprend deux divisions : le Service des conflits d'intérêts et la Division de l'enregistrement.

Le Service des conflits d'intérêts s'occupe de la mise en œuvre de la politique du gouvernement fédéral en matière de conflits d'intérêts, particulièrement en ce qui concerne l'application et la bonne administration des lignes de conduite. Le Service a également pour objet d'aider les personnes assujetties à ces lignes de conduite à s'y conformer et à résoudre tout problème qui peut surgir à l'égard d'ententes relatives aux conflits d'intérêts qu'il leur faut conclure. Il aide aussi les ministres dans l'exercice de leurs responsabilités en ce qui a trait à l'élaboration de la politique relative aux conflits d'intérêts.

C'est à la Division de l'enregistrement que sont officiellement déposés et émis les documents et les commissions, tel que prescrit dans le Règlement sur les documents officiels, conformément à la Loi sur les fonctionnaires publics et à la Loi sur les sceaux. Cette division fournit également au Bureau du Gouverneur général, aux ministères, aux sociétés et organismes du gouvernement fédéral, aux autres paliers gouvernementaux et au grand public les services exigés du Registraire général en vertu de divers lois et règlements.

Les tableaux suivants indiquent le nombre de commissions et de documents délivrés et enregistrés par catégorie au cours de l'exercice 1979-80.

Commissions

	Seal* Affixed	Issued	Registered
Formal Documents Regulations			
Ministers and Members of Queen's Privy Council	GS	44	44
Lieutenant-Governors of Provinces	GS	2	2
Provincial Administrator	GS	1	1
Ambassadors, High Commissioners	GS	56	56
Federally appointed Judges	GS	162	162
Senators	GS	16	16
Officers of Parliament	GS	3	3
Deputy Ministers (and rank of Deputy Minister)	GS	16	16
Regular members and officers of permanent federal commissions, boards and corporations	GS	147	147
Regular members of permanent international commissions	GS	12	12
Commissioners under the Inquiries Act	GS	7	7
Commissioner and Deputy Commissioner of the Northwest Territories	GS	2	2
Officers of the Royal Canadian Mounted Police	GS	24	24
Federally appointed Queen's Counsel	GS	15	15
Commissioners to administer oaths	GS	7	7
Deputy of the Governor General	PS	1	1
Consuls General, Consuls and Vice-Consuls	RG	123	123
Temporary or ad hoc members of permanent federal commissions, boards and corporations	RG	4	4
Other Governor in Council appointees granted commissions	RG	2	2
Canada Lands Surveys Act			
Dominion Land Surveyors	—	—	14

Commissions

	Sceau* apposé	Délivrées	Enregistrées
Règlements sur les documents officiels			
Ministres et membres du Conseil privé	GS	44	44
Lieutenants-gouverneurs des provinces	GS	2	2
Administrateur provincial	GS	1	1
Ambassadeurs, Hauts commissaires	GS	56	56
Juges désignés par le gouvernement fédéral	GS	162	162
Sénateurs	GS	16	16
Hauts fonctionnaires du Parlement	GS	3	3
Sous-ministres (et équivalent)	GS	16	16
Membres réguliers des commissions, des sociétés et des conseils fédéraux permanents	GS	147	147
Membres réguliers des commissions internationales permanentes	GS	12	12
Commissaires en vertu de la Loi sur les enquêtes	GS	7	7
Commissaire et sous-commissaire des Territoires du Nord-Ouest	GS	2	2
Officiers de la Gendarmerie royale du Canada	GS	24	24
Conseillers de la Reine désignés par le gouvernement fédéral	GS	15	15
Commissaires chargés d'assermenter	GS	7	7
Suppléant du Gouverneur général	PS	1	1
Consuls généraux, Consuls et Vice-consuls	RG	123	123
Membres temporaires ou ad hoc des commissions, des sociétés et des conseils fédéraux permanents	RG	4	4
Autres personnes nommées par le Gouverneur en conseil à qui une commission est émise	RG	2	2
Loi sur l'arpentage des terres du Canada			
Arpenteurs des terres de la Couronne	—	—	14

Documents

	Seal* Affixed	Issued	Registered
Formal Documents Regulations			
Proclamations	GS	31	31
Land Grants	GS	213	213
Quit Claims	GS	19	19
Election Writs	GS	—	566
Certificates of authentication	PS	29	—
Certificates evidencing the appointment of Senators	RG	16	—
Certified copies of documents	RG	3,776	—
Pardons under Criminal Records Act	RG	2,895	2,895
Board of Trade Act			
Certificates of Formation and Memoranda of Agreement	—	—	46
Trade Unions Act			
Certificate of Registry	RG	—	1
Canada Corporations Act			
Notice of Revocation	—	—	9
Letters Patent of Incorporation	**CCA	—	434
Letters Patent of Incorporation, Supplementary	**CCA	—	247
Directive and/or Certificate of Dissolution and Cancellation of Charter	**CCA	—	272
Consumer and Corporate Affairs Act, Sec.8.(1)			
Territorial Lands	—	—	466
Transport	—	—	161
Extradition Act			
Warrants	**Just.	—	7
Railway Act			
Miscellaneous: Sections 77 & 86	—	—	121
Bell Canada Act			
Documents deposited	—	—	2

Documents

	Sceau* apposé	Délivrés	Enregistrés
Règlements sur les documents officiels			
Proclamations	GS	31	31
Concessions de terrain	GS	213	213
Renonciations	GS	19	19
Brefs d'élection	GS	—	566
Certificats d'authentification	PS	29	—
Certificats témoignant de la nomination de sénateurs	RG	16	—
Copies certifiées de documents	RG	3 776	—
Pardons accordés en vertu de la Loi sur le casier judiciaire	RG	2 895	2 895
Loi sur les chambres de commerce			
Certificats de formation et protocoles d'entente	—	—	46
Loi sur les syndicats ouvriers			
Certificat d'enregistrement	RG	—	1
Loi sur les corporations canadiennes			
Avis de radiation	—	—	9
Lettres patentes de constitution en société	**CC	—	434
Lettres patentes supplémentaires de constitution en société	**CC	—	247
Directives et/ou certificats de dissolution et annulation de charte	**CC	—	272
Loi sur le ministère de la consommation et des corporations, art.8(1)			
Terres	—	—	466
Transport	—	—	161
Loi sur l'extradition			
Mandats	**Just.	—	7
Loi sur les chemins de fer			
Divers : Art.77 et 86	—	—	121
Loi concernant Bell Canada			
Documents déposés	—	—	2

Summary

Commissions issued and registered under Formal Documents Regulations	644
Documents issued and registered under Formal Documents Regulations	3,158
Documents issued under Formal Documents Regulations	3,821
Documents registered under Formal Documents Regulations	566
Commissions registered pursuant to other legislation	14
Documents registered pursuant to other legislation	1,766
Uncertified copies of Documents issued	1,175

*Abbreviations: GS, Great Seal; PS, Privy Seal; RG, Seal of the Registrar General; Just., Seal of the Minister of Justice; CCA, Seal of the Minister of Consumer and Corporate Affairs

**Seals affixed by the Department

Résumé

Commissions délivrées et enregistrées en vertu du Règlement sur les documents officiels	644
Documents délivrés et enregistrés en vertu du Règlement sur les documents officiels	3 158
Documents délivrés en vertu du Règlement sur les documents officiels	3 821
Documents enregistrés en vertu du Règlement sur les documents officiels	566
Commissions enregistrées en vertu d'autres lois	14
Documents enregistrés en vertu d'autres lois	1 766
Copies non certifiées de documents délivrés	1 175

*Abréviations : GS, grand sceau ; PS, petit sceau ; RG, sceau du Registraire général ; Just., sceau du Ministre de la Justice ; CC, sceau du Ministre de la Consommation et des Corporations

**Sceaux apposés par le Ministère

Services

Services

Finance and Administration Directorate

The Finance and Administration Directorate provides financial support and a variety of administrative and data processing services to the department. The Directorate consists of the Finance Branch, Information Systems Branch, Administration Division and the Departmental Library. Plans were completed for the restructuring of assigned administrative support functions under an Administrative Services Branch for 1980-81.

During 1979-80, the Directorate made substantial improvements in operational planning procedures. Long-term planning criteria were identified, and regular reporting was introduced for a number of operational effectiveness indicators.

Finance Branch

The Branch continued to provide financial management services and to exercise financial controls throughout the department as required by government policy and regulations. Improvements in financial management practices instituted during the year included: introduction of accrual accounting at year end; completion of the first phases of development of an improved financial management manual; further development of asset and liability controls; and others required by government policy and audit observations.

Significant undertakings in which the Branch was a major contributor included the study on Improvements in Management Practices and Controls by the Office of the Comptroller General, development of a Manager's Guide to Contracting, and the management of various measures arising from the government expenditure restraint program.

Administration Division

In 1979-80 the Division developed and implemented a microfilm system for departmental inspectors. Instead of carrying bulky manuals, the inspectors can now visit stores and enterprises with only a small briefcase containing a portable reader and all the information needed on a few microfiche. This system reduces duplication and mailing costs and improves service to the public.

An extensive study was begun on the distribution of space at headquarters and in the regions. The results of this study will form the basis for a long-term accommodation program.

A complete stocktaking of headquarters was carried out during the year with acceptable results. In addition, considerable work was done to implement the new Treasury Board policies on materiel management and furniture control.

Direction générale des finances et de l'administration

La Direction générale des finances et de l'administration offre au Ministère les services de soutien financier ainsi que divers services administratifs et informatiques. Elle est composée de la Direction des finances, de la Direction des systèmes informatiques, de la Division de l'administration et de la bibliothèque du Ministère. D'après des plans déjà arrêtés, les services de soutien administratif seront, en 1980-81, restructurés sous l'égide d'une Direction des services administratifs.

En 1979-80, la Direction générale a apporté des améliorations considérables aux procédures de planification opérationnelle. Elle a établi des critères de planification à long terme et institué un système de suivi régulier d'un certain nombre d'indicateurs d'efficacité opérationnelle.

Direction des finances

La Direction a continué d'assurer les services de gestion financière et d'exercer des contrôles financiers partout dans le Ministère, comme l'exigent la politique et les règlements du gouvernement. Parmi les améliorations apportées aux pratiques de gestion financière pendant l'année, il convient de citer : l'adoption, en fin d'année, de la comptabilité d'exercice; franchissement des premières phases de la mise au point d'un guide amélioré de gestion financière; développement des contrôles de l'actif et du passif; et d'autres améliorations exigées par la politique gouvernementale et les observations de vérification.

Parmi les entreprises d'envergure auxquelles la Direction a apporté une contribution importante, citons l'étude « Perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion » du Bureau du vérificateur général; l'élaboration du guide du gestionnaire en matière de contrats et de marchés; et l'exécution de diverses mesures découlant du programme gouvernemental de modération des dépenses.

Division de l'administration

En 1979-80, la Division a élaboré et mis en œuvre un système de microfilms à l'intention des inspecteurs du Ministère. Au lieu de transporter de volumineux guides et manuels, les inspecteurs peuvent maintenant se rendre dans les magasins et les entreprises en emportant avec eux une petite valise contenant un lecteur portatif et toutes les informations nécessaires sur quelques microfiches. Ce système réduit le double emploi et les frais postaux et améliore le service au public.

La Division a entrepris une étude d'envergure sur la répartition de l'espace à l'administration centrale et dans les régions laquelle permettra de jeter les fondements d'un programme de logement à long terme.

On a procédé, à l'administration centrale, à un inventaire complet qui a donné des résultats tout à fait acceptables. De plus, la mise en œuvre des nouvelles politiques du Conseil du Trésor en matière de gestion du matériel et de contrôle de l'ameublement s'est poursuivie de façon intensive.

Additional automated equipment was purchased to improve the sorting, stamping and processing of mail. A new electric weighing scale was installed, which computes the correct postage cost of all items, depending on destination and class of mail.

Departmental Library

The Departmental Library provides a central resource for information on law, economics, business and other fields through continuing collection development, use of automated literature search services and contacts with an international library network. During 1979-80, major progress was made and ongoing procedures were established for the computerized coding and indexing of the many departmental publications produced, especially its research reports.

The government expenditure restraint program was reflected in the Library's ongoing services during the year as only 3,800 volumes were added to the collection and 1,318 subscriptions were renewed. However, 10,000 loans were made and reference and reader services were provided for 25,400 enquiries.

Information Systems Branch

The Branch maintained and operated existing departmental electronic data processing applications. In a drive to reduce costs, it conducted a joint study with the Legal Metrology Branch which led to the cancellation of a system for Weights and Measures which was found to be ineffective.

Development work on Patents and Trade Marks documentation and registration resulted in the implementation of a sub-system for the production of the *Trade Marks Journal*. Three other subsystems are in advanced stages of completion: one for the registration and subsequent amendment of Trade Marks; one for filing applications for Patents; and one for issuing the *Patent Office Record*.

The Branch implemented a system to help administer the inspection of products in support of the Consumer Fraud Protection program. It also completed a study of the cost and benefits of automating the information flow associated with incorporations and verification of corporate compliance.

La Division a fait l'acquisition de matériel automatisé supplémentaire en vue d'améliorer le triage, l'affranchissement et le traitement du courrier. Une nouvelle balance électrique a été installée qui calcule automatiquement les frais de poste de tous les envois, selon leur destination et leur classe.

Bibliothèque du Ministère

La bibliothèque du Ministère est la source centrale de renseignements sur le droit, l'économie, les affaires et d'autres domaines grâce à l'accroissement permanent de sa collection, à l'usage de services de recherche automatisés de documentation ainsi qu'à des contacts avec un réseau international de bibliothèques. En 1979-80, elle a intensifié le codage et l'indexation informatisés des nombreuses publications du Ministère, notamment les rapports de recherche, et institué des procédures permanentes à cet effet.

Le programme gouvernemental de modération des dépenses s'est répercuté sur les services permanents de la bibliothèque qui, pendant l'année, n'a ajouté à ses collections que 3 800 volumes et n'a renouvelé que 1 318 abonnements. Toutefois, 10 000 prêts ont été effectués et les services de référence et de documentation ont répondu à 25 400 demandes de renseignements.

Direction des systèmes d'information

La Direction a continué d'exploiter les applications informatiques existantes du Ministère. Dans le but de réduire les coûts, elle a effectué, conjointement avec la Direction de la métrologie légale, une étude qui a conduit à l'annulation d'un système des Poids et Mesures dont l'efficacité a été jugée nulle.

Elle a entrepris pour le compte de la Documentation et de l'Enregistrement des brevets et des marques des travaux de conception qui se sont soldés par la mise en œuvre d'un sous-système visant la production du *Journal des marques de commerce*. Elle est sur le point de terminer les travaux de mise au point de trois autres sous-systèmes : l'un pour l'enregistrement et la modification des marques de commerce; le deuxième pour le classement des demandes de brevets; et le troisième pour la publication de la *Gazette du Bureau des brevets*.

La Direction a mis en place un système destiné à faciliter l'inspection des produits dans le cadre du programme de répression des fraudes. Elle a également mené à bonne fin une étude des coûts et des avantages de l'automatisation du flux d'informations relatives à l'incorporation et à la vérification de la conformité des corporations.

Personnel Branch

The government expenditure reduction program had a major effect on the work of the Branch during fiscal 1979-80, both in relation to the work entailed in placing employees who had been identified as surplus and in the review and streamlining of internal branch procedures and policies.

Staffing Division
Staffing Division continued with its efforts to reassign employees who had been declared surplus in 1978-79 and whose surplus status continued into 1979-80. A further 20 employees were identified as surplus during 1979-80, 18 of whom were reassigned during the year. Notwithstanding the three-month staffing moratorium during the year, a total of 2,162 actions were completed (1,451 at headquarters and 711 in the field). This was accomplished within the stricter central agency control mechanisms.

Organization and Classification Division
A total of 3,022 requests for action were processed during the year: 2,021 were actual classification actions, with the remainder being classification verifications for acting pay/appointment requests and normal staffing actions. In addition, several organization reviews were carried out.

Staff Relations Division
This Division that administers 28 collective agreements participated in the negotiation of two agreements during the year. It acted as the link with the unions in developing and implementing departmental policies and procedures on work force reductions. Advice and assistance were provided to management on grievance and discipline cases. Employee assistance counselling continued and a number of training programs were conducted to advise departmental personnel on the benefits of this program both to employees and management. Security services conducted five evacuation drills at headquarters and five physical security surveys were carried out. One fire safety inspection was carried out at the Laboratory at Tunney's Pasture. Pay and benefits for the regions were fully decentralized during the year.

Official Languages Division
Following implementation of the revised policy and publication of the departmental plan on official languages in September 1978, the Division continued to administer the activities of the first phase of the program. Since that time, new functions, departmental in scope and management, have been delegated to the Division.

Guidelines describing how departmental official languages programs are implemented were developed and incorporated into the Departmental Personnel Management Manual. An information program was also developed and educational booklets were prepared. The Evaluation and Control Section conducted surveys among employees in two provinces on the use of the two official languages in the work environment and submitted a report to the department's Senior Management Committee. As a result of these studies, a number of control measures were put in place.

Direction du personnel

En 1979-80, le programme de réduction des dépenses gouvernementales a eu d'importantes répercussions sur le travail de la Direction, tant dans le domaine du placement des employés désignés excédentaires que dans la révision et la simplification des procédures et politiques internes de la Direction.

Division de la dotation en personnel
La Division a continué de s'occuper de la réaffection des employés déclarés excédentaires en 1978-79 et qui l'étaient toujours en 1979-80. Au cours de la période visée, vingt employés se sont rajoutés au nombre, dont 17 ont déjà été réaffectés. Malgré le moratoire de trois mois sur la dotation en personnel, 2 162 postes ont été dotés au cours de l'année (1 451 à l'administration centrale et 711 dans les régions), et ce, dans le respect des mesures de contrôle extrêmement rigoureuses du Conseil du Trésor.

Division de l'organisation et de la classification
La Division a traité un total de 3 022 demandes de mesures de gestion du personnel au cours de l'année; 2 021 se rapportaient réellement à la classification, tandis que les autres étaient des vérifications de rémunération intérimaire ainsi que des mesures normales de dotation. En outre, la Division a procédé à l'examen de plusieurs organigrammes.

Division des relations de travail
Au cours de l'année, la Division a appliqué 28 conventions collectives et pris part à la négociation de deux d'entre elles. La Division a assuré le lien avec les syndicats pour l'élaboration et la mise à exécution de politiques et de lignes de conduite ministérielles en matière de réduction de la main-d'œuvre. Le personnel a également donné des conseils et de l'aide aux gestionnaires dans des cas de griefs et de mesures disciplinaires. La Direction a continué d'offrir des services d'orientation et a dispensé un certain nombre de cours de formation afin d'informer le personnel du Ministère des avantages que ce programme peut apporter aux employés et à la direction. Les Services de sécurité ont procédé à cinq exercices d'évacuation à l'administration centrale, à cinq enquêtes de sécurité et à une inspection de sécurité-incendie au laboratoire du Parc Tunney. Au cours de l'année, les services de la rémunération et des avantages ont été entièrement décentralisés dans les régions.

Division des langues officielles
Suite à la mise à exécution de la nouvelle politique et à la publication du plan ministériel sur les langues officielles en septembre 1978, la Division a continué à administrer les activités de la première étape du programme. Depuis, la Division s'est vu confier de nouvelles fonctions qui touchent le Ministère de par leur portée et en raison des personnes qui en assurent la gestion.

Des lignes directrices expliquant la mise à exécution des programmes de langues officielles du Ministère ont été élaborées et incorporées au Manuel de gestion du personnel du Ministère. On a également élaboré un programme d'information et rédigé des livrets d'information. La Section du contrôle et de l'évaluation a effectué deux enquêtes sur l'utilisation des deux langues officielles en milieu de travail auprès d'employés de deux provinces et a présenté un rapport au Comité de direction du Ministère. À la suite de ces études, on a établi un certain nombre de mesures de contrôle.

With the aim of contributing to the fulfillment of the two language groups, a unit for revising French texts was set up. This unit also offers a proof-reading service in both official languages.

A new program was developed to enable all employees of the department to take advantage of courses offered by the Public Service Commission, both by the department's in-house unit and by private institutions.

Human Resources Planning Division
The Human Resources Planning process was applied to all activities in the department during the year. In support of the new Treasury Board policy on Performance Evaluation, a three-day course on this program was developed and presented to 100 managers and supervisors in the field and at headquarters. An information brochure, "The Employee Evaluation Program," was developed and distributed to all employees and a booklet entitled "The Supervisor's Guide To Employee Evaluation" was circulated to all supervisory personnel in the department.

Training and Development Division
A new course in interpersonal skills was developed and presented to the Weights and Measures inspectors of the Québec Region, a curriculum for a course on Intermediate Management was developed, and the Oral Presentation Skills course was updated.

The Division trained 336 employees in the regions and at headquarters. In addition, improvements were made in the control and accounting of financial expenditures in relation to training and development.

Equal Employment Opportunities
Intramural assignments were promoted during the year and at least 20 women received such assignments as a means of developing their skills and abilities.

In the regions, support staff accompanied inspectors on their tours of duty as part of an introduction to the technical inspection work carried out in the field.

Information sessions were given to managers and personnel officers on the employment of handicapped persons and indigenous people, and career planning workshops and counselling sessions were conducted for the general staff.

Other Activities
Twenty-one new reports were added to the list of standard Personnel Management Information System reports which are now prepared in bilingual format. The system processed 20,768 updates during the year, including the areas of staffing, classification, pay and evaluation.

Afin de contribuer à l'épanouissement des deux groupes linguistiques, un service de révision des textes français a été créé. Il dispense également des services de relecture d'épreuves dans les deux langues officielles.

Un nouveau programme a été élaboré afin de permettre à tous les employés du Ministère de profiter des cours offerts par la Commission de la Fonction publique, à la fois sur place et dans des institutions privées.

Division de la planification des ressources humaines
Le processus de planification des ressources humaines a été appliqué à toutes les activités du Ministère au cours de l'année. Dans le cadre de la nouvelle directive du Conseil du Trésor sur l'évaluation des employés, la Division a mis au point un cours de trois jours qu'elle a présenté à quelque 100 gestionnaires/superviseurs de l'administration centrale et des régions. Une brochure intitulée « Programme d'évaluation des employés » a été rédigée et distribuée à tous les employés et un livret intitulé « Guide sur l'évaluation des employés à l'intention des surveillants » a été distribué à tout le personnel de supervision du Ministère.

Division de la formation et du perfectionnement
La Division a mis au point un nouveau cours sur la communication interpersonnelle qu'elle a présenté aux inspecteurs des Poids et Mesures de la région du Québec. Elle a également organisé un programme de cours sur la gestion intermédiaire et remis à jour le cours sur les aptitudes de présentation orale.

Dans les régions et à l'administration centrale, 322 employés ont bénéficié de formation. La Division a en outre réalisé certaines améliorations dans le contrôle et la comptabilité des dépenses financières au titre de la formation et du perfectionnement.

Égalité d'accès à l'emploi
Au moins 20 femmes ont été affectées à de nouvelles tâches au sein du Ministère afin de leur permettre de perfectionner leurs compétences et aptitudes.

Dans les régions, les employés de soutien accompagnaient les inspecteurs dans leurs tournées, dans le cadre d'une introduction au travail technique d'inspection effectué sur place.

Des séances d'information sur l'emploi des handicapés et des autochtones ont été tenues pour les gestionnaires et les agents du personnel, et des ateliers sur la planification de carrière et des séances d'orientation ont été organisés pour l'ensemble du personnel.

Autres activités
Vingt et un nouveaux rapports se sont ajoutés à la liste des rapports du Système d'information de gestion du personnel qui sont maintenant publiés dans les deux langues. Le système a effectué 20 768 mises à jour, notamment sur la dotation en personnel, la classification, le traitement et l'évaluation.

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA
109222

QUEEN HC 120 .C63 A16 1979/8
Canada. Consumer and Corpora
Annual report (Canada. Consu

DATE DUE - DATE DE RETOUR

AUG 2 9 2000

IC 1551 (9/95)